

# Traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 120 de **traits urbains**, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément).

## PASSEURS DE STRATÉGIES TERRITORIALES

### PORTRAITS

Jean-Marc Offner  
Chasseur d'anachronismes urbains

Cécile Helle  
De la géographie à la géogouvernance



38

ÉTÉ 2021



## Renforcer le dialogue entre les acteurs et les chercheurs autour des enjeux territoriaux

Nous avons plus que jamais besoin de « passeurs de stratégies territoriales » et pour éclairer et renouveler les politiques publiques, le dialogue acteurs-chercheurs autour des enjeux territoriaux est une préoccupation partagée du Plan Urbanisme

Construction Architecture (PUCA) et du réseau des agences d'urbanisme.

Le Programme POPSU (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) s'inscrit comme une démarche de recherche-action originale pilotée par le PUCA. Elle vise à faire dialoguer chercheurs et collectivités locales pour éclairer les dynamiques et processus à l'œuvre. Ce programme déployé d'abord pour scruter les enjeux de métropolisation et aujourd'hui élargi à la diversité des territoires est l'occasion de coopérations nombreuses et fécondes entre les agences d'urbanisme et les équipes de chercheurs dédiées à chacun des terrains de recherche. La présidence du conseil stratégique du programme POPSU par Jean-Marc Offner, directeur de l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, vient renforcer ces liens.

Ce numéro de Traits d'agences reflète la diversité de ces partenariats. Il offre des regards croisés sur la gouvernance territoriale au prisme des enjeux de mobilité, de transition alimentaire, de santé, de résilience, de justice spatiale... Ces analyses confirment la nécessité de transformer nos politiques urbaines pour appréhender les territoires en systèmes d'interaction. Ces travaux sont une invitation conjointe à « sortir des cadres » pour explorer de nouveaux champs, associer de nouveaux acteurs territoriaux et aller vers des approches plus systémiques.

**Jean Rottner, Président de la FNAU, Président de la région Grand Est**

**TRAITS D'AGENCES** actualité des agences d'urbanisme, supplément au numéro 120 de Traits urbains, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément) - Editeur : Innovapresse - 5 rue Saulnier - 75009 Paris - Tél. : 01 48 24 81 20 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 329 255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0324 T 87608 - Directeur de la publication : Gaël Chervet - Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme : 22 rue Joubert, 75009 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org - Comité éditorial : Brigitte Bariol-Mathais, Karine Hurel et Lucie Spangenberg (Fnau), Hélène Millet (Popsu Territoires), Marie-Christine Vatov (Innovapresse). Ont participé à ce numéro : Ninon Barreau (AUAT / Université Toulouse Jean Jaurès), Séverine Bonnin-Oliveira (Aix-Marseille Université), Kevin Chesnel (Université Gustave Eiffel), Stéphanie Dupuy-Lyon (DGALN), Fabrice Escaffre (Université Toulouse Jean Jaurès), Solène Gaudin (Université Rennes 2), Benjamin Grebot (ADEUPa), Charles Hazet (Agence de Clermont Métropole), Sophie Le Curieux-Belfond (AURG), Alexandra Le Provost (Aura), Antonin Margier (Université Rennes 2), Jean-Baptiste Marie (Popsu Territoires), Juliette Maulat (Université Paris 1), Aurore Meyfroidt (Popsu Territoires), Annabelle Morel-Brochet (Université d'Angers), Jean-Marc Offner (a'urba), Hélène Peskine (PUCA), Anne Quantin Pottecher (AURG), David Robin (ENSA Clermont-Ferrand), Caroline Rouennier (AURBSE), Lionel Rougé (Université Toulouse Jean Jaurès), Magali Talandier (Université Grenoble Alpes), Jean-François Vereecke (Agur) - Conception graphique : Laëtitia Loas-Orsel - Directeur artistique : Maxime Buot - Maquette : Maxime Buot - Abonnement annuel à Traits urbains : 129 € TTC (8 numéros) - 25 € le numéro - TVA : 2,1 % - Renseignements et abonnements : abonnement@innovapresse.com - Imprimeur : Chirat - Dépôt légal : à parution. En couverture : © POPSU Territoires

## Traits d'agences

ÉTÉ 2021

**BRÈVES D'AGENCES PUBLICATIONS** **3**  
**5**

**DOSSIER PASSEURS DE STRATÉGIES TERRITORIALES** **6**

- ▶ Présentation de la collection « Les Cahiers POPSU » **7**
- ▶ Réflexions im-pertinentes **8**
- ▶ Lyon (agence) : « la Métropole et les autres » au prisme du cadre théorique de la justice spatiale **10**
- ▶ Lyon (recherche) : métropole et éloignement résidentiel - vivre dans le périurbain lyonnais **11**
- ▶ Brest (agence) : le dialogue entre recherche et action, une émulation réciproque **12**
- ▶ Brest (recherche) : Guingamp : la lutte contre l'habitat indigne au service d'un projet de territoire **13**
- ▶ Angers (agence) : la commune nouvelle fait-elle territoire ? Le cas de Longuenée-en-Anjou **14**
- ▶ Angers (recherche) : le maire d'une commune nouvelle : un maire comme les autres ? **15**
- ▶ Rouen (agence) : articuler les échelles pour mieux comprendre les interdépendances entre les territoires : l'exemple des mobilités **16**
- ▶ Rouen (recherche) : la difficile gouvernance des mobilités métropolitaines : le cas de Rouen **18**
- ▶ Dunkerque : les « toiles » ou la systémique au service du développement des territoires **19**
- ▶ Clermont-Ferrand (agence + recherche) : quand les transitions du système alimentaire et agricole refondent la relation du territoire métropolitain à ses marges **20**
- ▶ Grenoble (agence) : l'urbanisme sur le banc des accusés **22**
- ▶ Grenoble (recherche) : l'expérience d'une première thèse Cifre à l'AURG **23**
- ▶ Toulouse (agence) : une thèse Cifre faisant écho aux travaux POPSU **24**
- ▶ Toulouse (recherche) : des modes d'habiter articulant des territoires métropolisés **25**
- ▶ Orléans (recherche) : la métropole par la santé ? Coopérations dans les territoires de l'Orléanais **27**
- ▶ Agences d'urbanisme et PUCA : mobilisations croisées **28**
- ▶ Points FNAU, une collection pour bâtir la ville et les territoires de demain **29**

### PORTRAITS

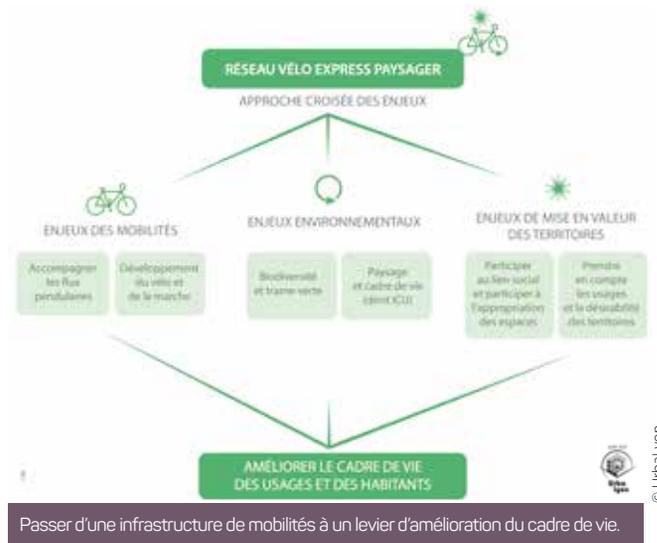
- ▶ Jean-Marc Offner **30**
- ▶ Cécile Helle **31**

**LYON****Un Réseau Express Vélo Paysager**

Dans un contexte privilégiant un fort développement des modes doux, la Métropole de Lyon a confié à UrbaLyon une réflexion sur une approche transverse pour poser les principes d'un Réseau Express Vélo Paysager. Ou comment une approche croisée intégrant la place du végétal, les matériaux ou le paysage permet de répondre à des politiques publiques connexes telles que la santé, l'environnement et le cadre de vie.

L'approche transversale implique dès la conception de prendre en compte la dimension du végétal, de la trame verte et bleue et du respect de la biodiversité en lien avec les questions de ressentis et de bien-être.

Il est important de croiser la question de la cyclabilité avec les autres politiques publiques pour ne pas reproduire les erreurs d'une approche fonctionnaliste. L'approche sensible et le confort des usagers sont primordiaux. L'espace vécu et l'espace perçu sont essentiels. L'étude aborde également la prise en compte de la place du piéton sur les axes concernés en vue d'améliorer le confort de tous les usagers. ■



© UrbaLyon

**DUNKERQUE****L'Agur copilote l'évaluation du Groupement européen de coopération territoriale**

© GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale



Carte des périmètres des Groupements européens de coopération territoriale (GECT)

Ils sont une soixantaine, répartis sur les différentes frontières internes à l'Union européenne. Les Groupements européens de coopération territoriale (GECT) labellisent des espaces à forts enjeux et en pointe dans le dialogue transnational et l'amélioration de la vie quotidienne des frontaliers.

Créé initialement sous la forme d'une association informelle il y a 16 ans (avec comme membre cofondateur l'Agur, Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque), le GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale concerne plus spécifiquement la frontière septentrionale entre la France et la Belgique et dont le littoral constitue un des liens fédérateurs.

Souhaitant redonner une nouvelle dynamique à ce groupement, les élus français et belges ont confié en 2020 à l'Agur la réalisation d'une évaluation de ce GECT. Ce travail mené conjointement avec l'Université de Gand fut l'occasion d'auditionner de nombreux élus et responsables des différentes institutions membres du groupement.

« Être un facilitateur de la coopération transfrontalière et un animateur de réseaux d'acteurs français et belges », « articuler les différentes échelles géographiques et adapter son périmètre si nécessaire »... Ce sont au final douze défis qui sont ressortis de cette évaluation. Pleinement satisfaits, les élus ont demandé à l'Agur de poursuivre son travail en 2021 afin d'aboutir à un nouveau projet stratégique pour le GECT. ■

**PAU-BAYONNE****Et si on commençait par penser piéton ?**

Tout le monde ou presque marche : c'est le mode de déplacement le plus courant. Pourtant la marche fait l'objet d'encore trop peu d'actions spécifiques. L'Audap et cinq de ses membres (les syndicats de mobilité Pays Basque-Adour et Pau Béarn Pyrénées ; les communautés de communes du Seignanx, du Pays de Nay et du Haut-Béarn) ont ainsi engagé en 2019/2020 un cycle de travail collectif pour investir le sujet de la marche et en révéler les potentiels et atouts.

Le séminaire « La marche : tous piétons ! » qui s'est déroulé le 29 septembre 2020 est venu à la fois conclure la première phase des travaux d'investigation et également les enrichir par le biais d'un travail collectif de près de 50 acteurs locaux (élus, techniciens, associations). La restitution des intervenants, Ludovic Chaleroix, directeur du cabinet ID Cité, et Simon Citeau, élu de la Ville de Nantes, a permis de mettre en exergue trois temps garantissant une politique piétonne efficace : le temps politique, le temps du partage et le temps de l'aménagement. Les présentations des intervenants, les échanges lors des balades, les contributions lors des ateliers ont été retranscrits sous la forme d'Actes. Ils viennent compléter les deux livrables dédiés à la mission.

Pour l'Audap, cette mission aura permis de tester des modes de diagnostic - la concertation sur le terrain notamment - et a ouvert des pistes qui sont réemployées ou à réemployer dans les autres démarches liées aux sujets de la mobilité et des espaces publics (Plan de déplacements, Charte des espaces publics, Plan piétons...). La suite de la mission consistera également à tester la boîte à outils sur des territoires qui seraient volontaires ! <https://colibris.link/lamarche-touspiétons> ■



© DR

**GILLES POUPARD,  
Pays de Lorient**

-----  
Gilles Poupard a été nommé début février directeur d'Audé-Lor, l'Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du Pays de Lorient, agence présidée par Freddie

Follezou, vice-président de Lorient Agglomération.

Gilles Poupard était auparavant directeur de la veille et des études économiques à l'agence, poste qu'il conserve. Agé de 55 ans, diplômé en économie du développement à Paris I Panthéon-Sorbonne, il a d'abord été chargé de mission au ministère du Plan à Madagascar, puis à l'ADEP (Agence nationale de développement de l'éducation permanente) à Noisy-le-Grand. Depuis 1991, il s'est impliqué dans le réseau des agences d'urbanisme : 11 ans à l'Audiar (Rennes), 6 ans à l'Agorah (La Réunion) et depuis 2009 à Lorient. Au sein de la FNAU, il co-anime depuis 10 ans le club écoFNAU qui regroupe les économistes du réseau. ■



© DR

**DANY FARHI,  
Maubeuge**

-----  
Dany Farhi a pris en octobre 2020 la direction de l'Agence de développement et d'urbanisme de la Sambre sous la présidence de Bernard Baudoux.

Diplômé en gestion administrative et financière, ses différents postes, et notamment celui de DGS de l'agglomération de Maubeuge Val de Sambre, l'ont amené à fédérer, impulser, accompagner et exploiter l'intelligence collective autour de grands projets urbains. Son parcours diversifié lui assure une expertise dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques en zones urbaines et rurales dans les domaines de l'aménagement, du développement, de l'économie, de l'environnement ou du tourisme. ■



© DR

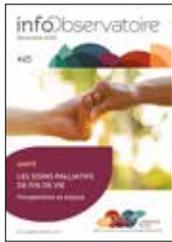
**PIERRE LAPLANE,  
Strasbourg**

-----  
Pierre Laplane a été nommé Directeur général de l'Adeus (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération de Strasbourg) et succède

à Anne Pons. Administrateur territorial, Pierre Laplane dirigeait depuis 2010 les services de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg après avoir occupé des fonctions similaires à Beauvais, Chambéry et Mulhouse. Dans l'exercice de ses différentes responsabilités, il s'est particulièrement impliqué dans les dossiers concernant les stratégies de développement, l'aménagement urbain, les mobilités, la création et l'extension des intercommunalités et des réseaux de villes et d'agglomérations dans les différents territoires concernés. Il se félicite de cette opportunité de croiser son expérience opérationnelle et managériale avec les savoir-faire de l'Adeus et les compétences de son équipe. ■

**INFOOBSERVATOIRE N°45 |  
LES SOINS PALLIATIFS DE FIN DE  
VIE : PERSPECTIVES ET ENJEUX**

Lorraine Nord



Mal connus, associés à l'idée de la mort, les soins palliatifs apportent pourtant un vrai plus en qualité de vie pour les patients en fin de vie. Cette publication dresse un état des lieux succinct de la question dans le Nord-

lorrain et propose quelques perspectives pour le territoire de l'Agape.

Ce travail s'inscrit dans une démarche inédite pour l'agence d'urbanisme, puisqu'il complète l'accompagnement d'un porteur de projet, l'association « La Barque Silencieuse », qui souhaite réaliser une maison de soins palliatifs sur le Pays-Haut.

Le rôle de l'Agape a consisté à sensibiliser aux enjeux des soins palliatifs, donner des éléments de prospective et réaliser de la prospection foncière pour accueillir le projet. ■

→ Lien : <http://www.agape-lorrainnord.eu/les-activites/les-actualites/actualite/publication-infobservatoire-n45-les-soins-palliatives-de-fin-de-vie-perspectives-et-enjeux.html>

**« LA CRISE SANITAIRE  
ET LE LOGEMENT DANS  
L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE »**

Lyon



Le repli à domicile d'une grande partie de la population lors du confinement du printemps 2020 a, plus que jamais, fait du logement l'élément central de nos vies. La publication annuelle de l'Observatoire se propose

d'apporter un éclairage local sur les nombreuses interrogations soulevées par la crise sanitaire de 2020 : Dans quelle mesure le confinement généralisé a-t-il modifié la relation des ménages à leur logement ? Comment les publics les plus vulnérables ont-ils été accompagnés au cours de cette période ? Quels effets de la crise sanitaire sur le marché de l'habitat et du logement dans l'agglomération lyonnaise ?

Une bibliographie commentée et problématisée vient enrichir l'analyse de nombreuses références. ■

→ Lien : [www.urbalyon.org/crisesanitaire-logement](http://www.urbalyon.org/crisesanitaire-logement)

**LE ZÉRO ARTIFICIALISATION  
NETTE**

Besançon



Fruit d'un cycle d'ateliers mené auprès des partenaires de l'Audab sur le principe du Zéro artificialisation nette, la publication aborde les éléments de définition des concepts liés et les principes d'atteinte de cet objectif.

L'application du ZAN a pu être testée par le biais d'un jeu de plateau, créé par l'Audab. Ces simulations ont permis de définir différentes stratégies pour tendre vers le ZAN et de cerner les potentialités et les externalités négatives pour un territoire. La publication retrace les propositions formulées pour construire un nouveau modèle d'aménagement et ouvre sur les pistes qui restent encore à explorer. ■

→ Lien : <https://www.audab.org/actualite/vers-le-zero-artificialisation-nette-zan>

**AGIR POUR L'EAU  
EN FLANDRE-DUNKERQUE**

Dunkerque



L'eau est omniprésente en Flandre-Dunkerque. Elle est visible ou perceptible partout où le regard se porte. Cette présence a permis les développements urbain et économique du territoire, alors même qu'il ne dispose pas de ses propres ressources en eau potable.

Cette situation privilégiée a pu faire naître le sentiment d'une ressource illimitée. Pourtant, comme partout ailleurs, l'augmentation des pressions sur l'eau, l'altération des milieux et le changement climatique font que cette ressource pourrait venir à manquer et les risques s'amplifier. Face à ces défis, il est possible d'agir. Comment ? C'est tout l'objet de cette publication réalisée par l'Agur avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. ■

→ Lien : <http://www.agur-dunkerque.org/publications/publication95>

**QUELLE(S) VALLÉE DE LA SEINE  
EN 2040 ? ENJEUX ET DÉFIS  
D'UN TERRITOIRE D'AMBITION**

Vallée de la Seine



Cet atlas compile 30 cartes et infographies qui présentent les dynamiques passées, les enjeux présents et les défis à relever pour le territoire. Si la finalité n'est pas d'établir un diagnostic exhaustif des caractéristiques de la Vallée de la Seine, il offre une image précise du territoire actuel et une esquisse de celui à construire. L'objectif est de permettre aux acteurs de la Vallée de la Seine d'appréhender les leviers qu'ils pourront actionner pour construire l'espace séquanien de demain, à l'aune des transitions en cours.

Cet ouvrage est le fruit d'une coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (Aur, Aucame, Aurbse, Aurh, L'Institut Paris Region). ■

→ Disponible en ligne sur : [www.vdseine.fr](http://www.vdseine.fr)

**METZ MÉTROPOLÉ,  
TERRITOIRE D'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Metz



L'économie sociale et solidaire est souvent associée à ses vertus sociales et citoyennes uniquement. Pourtant, ce secteur représente un poids grandissant dans notre économie et peut être le support de synergies fortes. Pour mesurer

l'ampleur de cette économie émergente et identifier les acteurs/projets sur lesquels le territoire métropolitain peut s'appuyer, l'Aguram a réalisé un diagnostic de l'ESS. Il met en lumière les éléments pour construire un écosystème solide autour des acteurs majeurs (CCAS, Ville de Metz, Métropole). Un Reper', synthétique (12 pages) permet de saisir rapidement les grands enjeux et potentiels. ■

→ À télécharger sur : [www.aguram.org](http://www.aguram.org), page PUBLICATIONS, rubrique ÉCONOMIE.

# PASSEURS DE STRATÉGIES TERRITORIALES

Dans le gouvernement des territoires, l'Etat est aujourd'hui confronté à de nombreux défis, qui l'invitent à réinventer ses méthodes et ses modes d'agir. De l'Etat planificateur, stratège, aménageur, centralisateur à l'Etat animateur de l'intelligence collective et impulsor de projets ?

L'enjeu est de taille : proposer une évolution de la posture et des rôles de l'Etat pour répondre au mieux aux besoins des collectivités territoriales, dans la diversité de leurs enjeux et de leurs problématiques. Par ce projet ambitieux, l'Etat se met en capacité d'apprendre des territoires, c'est-à-dire se donne les moyens de se réinventer et de mettre en œuvre des fonctionnements plus agiles.

Principe d'action et d'organisation collective, la logique du projet propose de dépasser les limites institutionnelles, de réviser ses a priori et d'atténuer les stratégies de silo pour construire l'intelligence collective. Un des rôles de l'Etat est alors d'ouvrir des plateformes où le partage des expertises et où les échanges deviennent fructueux, en inventant des nouveaux rôles et de nouvelles méthodes pour outiller la construction collective. Ces rôles sont ceux des passeurs qui, par leurs positions entre plusieurs mondes, leurs capacités de traduction, leurs méthodes d'animation des collectifs et des dialogues, permettent la construction de projets locaux.

La Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines assume pleinement ce rôle de passeur, au service de l'action publique. Au plus près des collectivités, les programmes « métropoles » et « territoires » observent, analysent, compilent et affinent les connaissances du territoire national et favorisent l'adaptation des politiques publiques aux réalités du quotidien. Au cœur de réseaux qui rassemblent élus, acteurs, opérateurs, experts, chercheurs, ils construisent des arènes de débat collectif, participent pleinement à l'accompagnement des projets de territoires localement et soutiennent l'émergence d'expérimentations sur les territoires.

Creuset des modes d'agir et des solutions de demain, l'expérimentation occupe une place de choix dans ce nouveau gouvernement des territoires : il s'agira alors de laisser la place à la souplesse, à l'audace, à l'émergence d'idées nouvelles qui seront les solutions aux crises d'aujourd'hui et de demain.



Stéphanie Dupuy-Lyon

© DGALN



## POPSU

## Récits métropolitains

[ Par **Jean-Baptiste Marie**, directeur de la plateforme POPSU ]

La collection « Les Cahiers POPSU », éditée chez Autrement, rassemble les ouvrages coproduits par les chercheurs, acteurs et élus des quinze plateformes Métropoles de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines. Son objectif est de valoriser les résultats sous un format qui permette à la fois l'exigence des publications académiques, assurée par une relecture de chaque cahier par les membres d'un comité d'évaluation constitué de membres du Conseil stratégique POPSU, de chercheurs, d'enseignants du secondaire et d'acteurs, et une appropriation fluide pour les praticiens de la ville. Le programme « Métropoles » de POPSU est conduit sous la responsabilité scientifique de Marie-Christine Jaillot, Directrice de recherche CNRS Lisst-Cieud, qui s'assure de l'articulation de chaque ouvrage avec le fil rouge du programme « la Métropole et les autres ». Aussi chaque ouvrage permet d'éclairer ces interrelations, complémentarités territoriales, rendues possibles par des scènes de dialogue renouvelées entre acteurs. Six titres inaugurent cette collection et sont d'ores et déjà disponibles en librairie :

- *Culture et métropole. Une trajectoire montpelliéraine*, par Emmanuel Négrier et Philippe Teillet, autour des politiques et des pratiques culturelles ;
- *La métropole performative ? Echelles de la fabrique métropolitaine rouennaise*, par Jean Debrie et Xavier Desjardins, consacré au statut métropolitain et au rôle des jeux d'échelles pour le valider ;
- *Métropole et éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais*, dirigé par Eric Charmes, qui propose des parcours résidentiels dans le périurbain et ce qu'ils révèlent de la tension entre coût de la mobilité et coût de l'énergie ;
- *De la ville-port à la métropole fluviale. Un portulan pour Strasbourg*, par Antoine Beyer, Jean-Alain Héraud, Frédéric Rossano, Bruno Steiner, autour du rôle du Port autonome de Strasbourg comme catalyseur de la construction métropolitaine ;



- *Métabolisme et métropole. La métropole lilloise entre mondialisation et interterritorialité*, par Sabine Barles et Marc Dumont, autour de la mobilisation des ressources par les métropoles, des échelles correspondantes ainsi que des scènes de dialogue entre territoires pour gouverner ce métabolisme ;
- *La métropole par la santé ? Coopérations dans les territoires de l'Orléanais*, par Pierre Allorant, Sylvain Dournel, Fouad Eddazi et Franck Guérit, autour des compétences d'une jeune métropole

et capitale de région en matière de santé, et de la métropolisation comme levier pour pallier une offre de soins peu dense. Ces ouvrages permettent une compréhension des transitions auxquelles les métropoles font face et visent à bâtir un nouveau récit, dans un contexte où les missions et les rôles des métropoles sont parfois interrogés. Ils apportent une dimension réflexive sur les actions des praticiens de la ville, le rôle des élus et l'utilité sociale des chercheurs. ■

# Réflexions im-pertinentes

[ Par **Jean-Marc Offner**, Directeur général de l'a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine), Président du Conseil stratégique de Popsu ]

Il y a une vingtaine d'années, j'écrivais dans l'éditorial du numéro 98-99 de *Métropolis* intitulé « Chercheurs en ville » que les deux contributions essentielles de la recherche à l'égard des « décideurs » consistaient à désenchanter le réel pour en proposer des représentations plus pertinentes grâce à des concepts inédits. Ma conviction n'a pas changé. J'y ajouterai aujourd'hui, fort de mes analyses sur les *Anachronismes urbains*, une troisième mission de fabrication d'outils et de méthodes, afin de combattre le formatage de l'action par les instruments préexistants.

A la même période, répondant à une interrogation du programme interministériel de recherche PIR-Villes sur l'intérêt pour le monde de la recherche de coopérer avec les agences d'urbanisme, je concluais que le contact avec la

recherche devait être une exigence professionnelle pour le monde des agences... mais que cela n'allait pas de soi, faute de dispositifs *ad hoc*, thèses en convention Cifre exceptées.

Avons-nous progressé dans la mise en place des lieux d'exercice de ce sport collectif ? Sommes-nous assurés que l'activité réflexive, plus ou moins brillamment éclairée par la démarche scientifique, soit devenue la monnaie courante de l'action publique locale ?

## Pourquoi donc réfléchir ?

Réfléchir, nous dit le dictionnaire, c'est examiner plus à fond une idée, une situation ; c'est éviter la précipitation dans ses jugements et ses décisions. Comment ne pas souscrire dès lors à cet impératif réflexif ? Et pourtant ! En matière d'action publique, nationale comme locale, le duo

réflexion - action ne va pas de soi. Et ce n'est pas sans... raisons.

Osons en effet le dire franchement : réfléchir occasionne beaucoup d'ennuis ! Quêtes coûteuses d'informations, inquiétudes, digressions malheureuses, pertes de confiance, procrastinations... Du temps gaspillé ! C'est d'ailleurs pour cela que nous élaborons de quoi ne pas avoir à réfléchir : des certitudes et des habitudes. Et lorsque pris de remords au regard de nos longues années d'étude et de nos devoirs de porteurs des Lumières nous souhaitons retrouver un peu de raison raisonnée, la rationalité limitée chère à l'économiste Herbert Simon et les bonnes pratiques à la bruxelloise comblent nos ambitions intellectuelles : un élargissement du champ de décision, mais pas trop quand même ; un recours aux modèles, pour ne pas se fatiguer à contextualiser et à innover.

## POPSU : La recherche au service de l'action

Lieu de convergence des milieux de la recherche et de ceux qui font et gouvernent les villes, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU - croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. A travers ses deux programmes, POPSU Métropoles et POPSU Territoires, la plateforme capitalise, à des fins d'action, les connaissances établies sur les métropoles et en assure la diffusion auprès de publics divers : professionnels, académiques, grand public...

Le programme POPSU Métropoles rassemble 15 Métropoles françaises et quinze équipes de recherche autour d'un fil rouge commun, celui de « La Métropole et les autres » : Comment se construisent les projets métropolitains et comment se fondent les liens avec les petites et moyennes villes et la métropole ? Qu'en retirent les villes aux franges des métropoles ?

Le programme POPSU Territoires se déploie dans 35 petites villes et territoires ruraux (moins de 20 000 habitants), pour mieux comprendre les dynamiques

et les processus à l'œuvre dans ces territoires, et accompagner l'action publique d'aujourd'hui et de demain à partir d'axes opérationnels : « Comment faire du vieillissement une ressource pour les territoires ? », « Qu'est-ce que la durabilité des villes en milieu tropical ? », « Comment organiser des circuits courts alimentaires dans les territoires ruraux ? ». Porté par le Puca, le programme POPSU est au cœur d'un écosystème partenarial diversifié, qui rassemble l'administration centrale (DGALN/DHUP/AD, Ministère de la Culture/BRAUP), des agences nationales (ANCT, Ademe), des établissements publics (Cité de l'Architecture & du Patrimoine), des opérateurs de l'Etat (Banque des Territoires, Réseau rural national), des acteurs proches des élus locaux (FNAU, Fédération des PNR, AMRF, ADCF, Villes de France...).





Aussi les responsables sont-ils nombreux à assumer un discours de pragmatisme : l'action d'abord, oubliant que l'ambition pragmatique porte aussi l'efficacité de l'action... qui implique réflexion. Ils veulent parler simple, mais les langues de bois n'épargnent aucune corporation. Ils se méfient de la complexité, alors qu'il s'agit juste d'oublier un peu Descartes pour comprendre les relations entre le tout et les parties. Ils magnifient le bon sens, le terrain, le vécu, niant la non moins nécessaire distanciation du jugement.

D'autres feront semblant, plus cyniques, mobilisant les « sachants » comme une ressource exotique, supplément d'âme face à la démonétarisation de l'expertise traditionnelle. Mais les plus nombreux, c'est en tout cas l'hypothèse que je choisis, expriment un fort sentiment de frustration : pas de temps pour la réflexion ! Pas de temps pour la formation non plus d'ailleurs.

### Du prêt-à-porter au sur-mesure

Est-il si difficile de s'extirper de la tyrannie de l'instant pour qu'élus comme techniciens se plaignent de ne pouvoir prendre du recul, oser un pas de côté ? Comment faire, sinon, pour changer de lunettes, délaissier les discours préfabriqués, actualiser ses connaissances et ses analyses, combattre l'inertie cognitive ? Comment refuser d'agir « en connaissance de cause » ? Dans son Essai sur le gouvernement des sociétés complexes (Flammarion, 2006), le philosophe Daniel Innerarity explique que « la fin du caractère central de la politique se manifeste aussi par le fait qu'elle n'est pas davantage que les autres instances libérée de l'obligation d'apprendre ». Vaste programme... mais la fin de l'infailibilité des chefs est plutôt une bonne nouvelle pour la démocratie ! Il faudrait se pencher sur les modes de relations entre les services des collectivités territoriales et les élus locaux. Il faudrait expliquer la très faible mobilisation du droit à la formation par les élus locaux. Il faudrait interroger le rôle de l'expertise. Les études se résument trop souvent à une question posée par le commanditaire (donc délimitant déjà le champ des possibles), une réponse par une méthode rodée (donc souvent obsolète au regard de l'évolution des réalités), des solutions sur étagère (donc inaptées à la contextualisation). C'est par le copié-collé que



les bureaux d'études gagnent en général de l'argent, on ne peut leur en faire grief. C'est en proposant du sur-mesure plutôt que du prêt-à-porter que les agences d'urbanisme fondent leur avantage comparatif. Elles n'ont pas vocation à faire de la recherche, qui suppose beaucoup de notes de bas de page (la haute-couture des habillages académiques) mais aussi et surtout l'inscription dans un débat scientifique. En revanche, elles doivent s'autoriser à problématiser, c'est-à-dire à construire un objet de réflexion et à développer les outils pour l'investiguer. Et cela vaut pour des petits comme des grands sujets.

### Popsu en circuits courts, pour des apprentissages partagés

Le programme de recherche Popsu n'a pas inventé la recherche-action, ni les moments d'échange entre chercheurs, responsables politiques et professionnels. Il se veut en revanche original en deux aspects.

Popsu postule qu'il faut certes comprendre pour agir mais aussi agir pour comprendre. L'analyse de la ville « en train de se faire » doit mobiliser les savoirs scientifiques autant que l'expertise opérationnelle. Dans cette quête d'intelligibilité, chercheurs et acteurs locaux se trouvent dans une symétrie de position, et c'est le croisement de leurs analyses qui produit des informations et des enseignements utiles.

La deuxième originalité de Popsu tient à ses inlassables efforts pour valoriser

les productions des chercheurs, bien au-delà des pratiques habituelles en la matière, pour une appropriation rapide et fructueuse. Le meilleur vecteur reste le « circuit court » entre chercheurs et décideurs, par l'embarquement dans un chantier commun, par le souci de « faire connaissance », par des dispositifs d'apprentissage en commun. Les supports traditionnels de valorisation - séminaires et colloques, ouvrages, vidéos et films - sont quant à eux repensés dans leurs formats et leurs cibles. Enfin, le dispositif pédagogique de l'étude de cas, bien adapté à certains terrains du programme Popsu Territoires, vaut gage de diffusion dans les formations supérieures sur les questions urbaines et territoriales.

Les agences d'urbanisme sont en familiarité avec cette culture d'une matière grise collective et partagée. En parallèle aux apports pour la décision locale, la montée en généralité des travaux de terrain doit légitimement mobiliser les agences. A travers leurs rencontres annuelles, leurs clubs thématiques, leurs dossiers et leurs ouvrages *Points Fneau*, leurs collaborations régionales, elles participent au premier chef d'une capitalisation des savoirs et des savoir-faire, dans cet esprit de réseau défendu et concrétisé par la Fneau. A la faveur des multiples occasions de partenariat, je ne doute pas que les agences d'urbanisme sachent aussi partager avec Popsu la nécessaire ambition d'une refondation de l'expertise territoriale. ■

## LYON (AGENCE)

# « La Métropole et les autres » au prisme du cadre théorique de la justice spatiale

[ Écriture collective, UrbaLyon (Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise) ]

« La métropolisation est de plus en plus interrogée pour ses effets sur les territoires dits « périphériques ». Les métropoles sont-elles des lieux de production de richesses dont profiteraient les territoires environnants ? Ou des lieux de concentration de ressources au détriment des villes et campagnes voisines ? Pour aborder ces débats, la plateforme lyonnaise a choisi de considérer la thématique générale du programme Popsu « la Métropole et les autres » au prisme du cadre théorique de la justice spatiale ». C'est sur ces mots qu'Eric Charmes, directeur de recherche RIVES<sup>1</sup> (ENTPE), chargé de la coordination scientifique de Popsu-Lyon, a introduit la séance de lancement du programme en 2019.

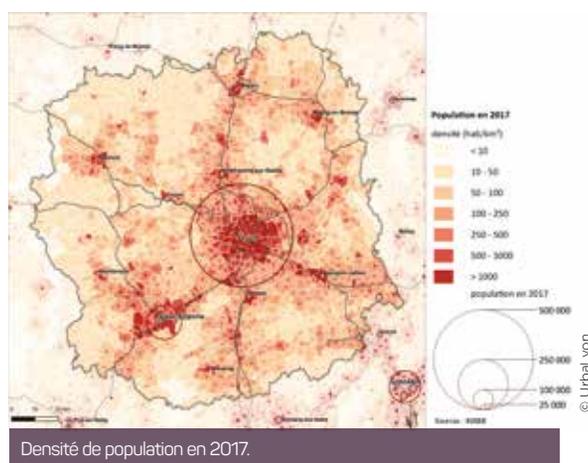
Chercheurs, techniciens, élus de la Métropole et des territoires voisins se sont retrouvés ainsi en discussion lors de ce séminaire organisé et animé par Urbalyon, et les interpellations des uns et des autres ont permis d'identifier les sujets d'intérêt. Ainsi, en écho au représentant de la Métropole de Lyon, pour qui « le sujet primordial est la mobilité à l'échelle du grand territoire : mieux organisée, elle permettra de desserrer la pression sur l'immobilier au cœur de l'agglomération », le président d'une Communauté de communes répond : « le covoiturage peut être une solution. Nous pouvons inciter nos administrés si, dans la Métropole, le covoiturage est favorisé ». Plusieurs autres objets de transaction ont été évoqués durant le débat : l'alimentation, les déplacements, l'énergie. Cette hybridation entre acteurs a depuis fait école ; et les séminaires de restitution des travaux, organisés par les universitaires et la Métropole de Lyon, incluent chaque fois des interventions de techniciens et d'élus de la Métropole et des territoires voisins.

Le programme des recherches et des séminaires est structuré autour de quatre axes de travail, au plus près des problématiques locales :

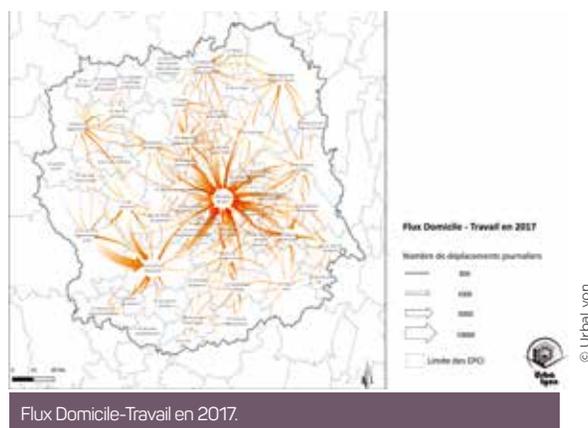
1. Les parcours résidentiels et la vulnérabilité énergétique dans le périurbain lyonnais
2. Les enjeux de la lutte contre l'étalement urbain dans le cadre de l'inter-Scot
3. Les relations entre le Grand Lyon et les communautés limitrophes
4. L'attractivité du Grand Lyon pour les étudiants de l'aire métropolitaine lyonnaise

Chaque axe donne lieu à un séminaire et à un cahier dont l'édition est assurée par le PUCA<sup>2</sup>. Le premier cahier est disponible, le deuxième en cours de finalisation. Conformément à l'esprit Popsu favorisant les échanges entre monde scientifique et monde de l'ingénierie, ils incluent des articles rédigés par des chercheurs, des techniciens et parfois des élus. L'axe 3 met en perspective des dynamiques de coopérations territoriales d'ores et déjà existantes entre la Métropole et ses voisins, notamment les transports et les loisirs. L'axe 4, plus exploratoire, interroge les possibilités de corriger les inégalités attribuables à l'origine géographique dans les parcours des étudiants de l'aire métropolitaine.

Claire Wantz, référente technique Popsu à la Métropole de Lyon, confie : « ces collaborations font émerger des sujets de thèse étroitement liés aux sujets que nous traitons. La Métropole vient d'accueillir une doctorante en Cifre qui traitera de l'axe 4 du programme POPSU. Un deuxième contrat est en discussion ». Elle souligne également que « le programme POPSU a permis de faire mûrir l'approche « La Métropole et les autres » aussi bien au sein des services de la Métropole qu'auprès des territoires voisins. L'agence d'urbanisme apporte une aide



Densité de population en 2017.



Flux Domicile-Travail en 2017.

précieuse sur ce point, par ses connaissances et son expertise des territoires hors Métropole, mais aussi par ses compétences d'animation. Elle organise la circulation des idées et prolonge la démarche là où elle intervient, au sein et en dehors de la Métropole ». ■

(1) Le laboratoire RIVES est une composante de l'UMR 5600 EVS (Environnement, Ville, Société).

(2) Métropole et éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain français. Dirigé par Eric Charmes. Editions Autrement - Essais et documents - Les cahiers POPSU - 10/03/2021.



## LYON (RECHERCHE)

# Métropole et éloignement résidentiel - Vivre dans le périurbain lyonnais

[ Par **Kévin Chesnel**, ingénieur de recherche, Université Gustave Eiffel ]

## Une approche pratique de la justice spatiale<sup>1</sup>

Alors que les débats sur la périurbanisation se sont longtemps concentrés sur les effets de l'étalement urbain, l'ouvrage dirigé par **Éric Charmes**<sup>2</sup> propose de dépasser ce prisme d'analyse en questionnant la dynamique centrifuge de la métropolisation à partir des enjeux de justice sociale. Ainsi, dans la continuité de travaux de géographie sociale, il contribue à rendre compte d'une pluralité de modes d'habiter périurbains et explore les enjeux du coût résidentiel à travers la question de la précarité énergétique. Ce cahier, au format poche, s'inscrit dans le cadre des travaux de l'équipe lyonnaise de POPSU qui interroge « La Métropole et les autres ». Polyphonique, à l'image de l'équipe qui réunit professionnels de l'urbanisme, chercheurs et élus, il intéressera autant les mondes de l'action publique, de la recherche que de l'expertise.

Afin de saisir les effets de la métropolisation, les auteurs proposent un focus sur les dynamiques résidentielles puis une analyse des effets de ces formes d'éloignement sur la précarité énergétique. Ces deux parties sont nourries par de courts textes qui opèrent autant de focales permettant de documenter les effets de cet éloignement et de les restituer sous différentes formes : chroniques, synthèse de travaux prospectifs, analyse comparée... Ces enquêtes s'appuient sur des analyses socio-démographiques, mais aussi des entretiens auprès d'habitants, d'élus et d'institutions restituées sous la forme de portraits permettant d'incarner ces dynamiques résidentielles.

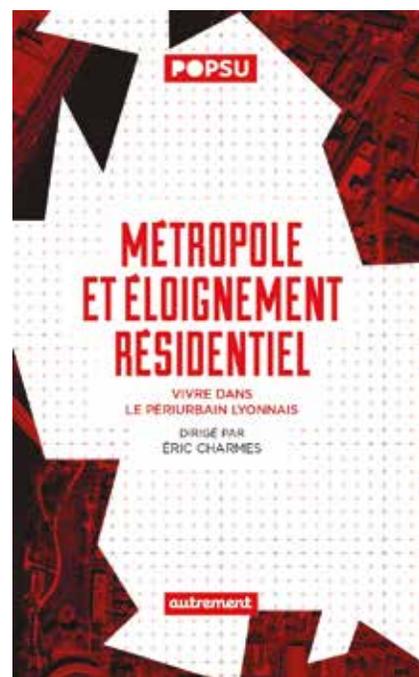
## Identifier les moteurs de « l'éloignement résidentiel » et ses effets

D'abord, la construction des couronnes périurbaines lyonnaises est analysée à partir de la mobilité résidentielle et quotidienne des ménages mettant en exergue la question de « la bonne distance » ; celle recherchée par les habitants, mais aussi celle de territoires périurbains attractifs, mais à l'écart de certaines

dynamiques métropolitaines comme le montre l'exemple de la Boucle du Rhône en Dauphiné. **Éric Charmes** montre que le désir d'accession à la propriété reste un objectif central pour les ménages lié notamment aux enjeux de constitution d'un capital et de prévoyance face aux incertitudes de la vie. La tension du marché immobilier dans les métropoles et les politiques publiques d'accession à la propriété constituent aussi des moteurs de l'éloignement résidentiel et du développement de l'habitat individuel. Son moindre coût de construction et sa dimension appropriable sont également soulignés, témoignant de l'intérêt d'analyses microsociologiques. À ce titre, les portraits contrastés précisent les motifs de choix de localisation des habitants et révèlent des compromis entre cadre de vie, distance au travail et coût du logement. Dans ce contexte, le coût énergétique apparaît fonction de la qualité de l'isolation du logement, mais surtout du coût du transport. De fait, l'analyse des déplacements quotidiens montre de fortes variations de ce coût en lien notamment avec la proximité d'infrastructures routières stratégiques et de transports en commun démontrant le rôle de la proximité, mais surtout de la connexité dans le coût énergétique.

## Pour un droit à une transition socio-écologique équitable.

Ainsi, le coût énergétique lié aux transports conduit certains ménages dans des formes de précarités énergétiques peu visibles, que l'ouvrage contribue à documenter à travers les taux d'efforts spatialisés - édifians - pointant des rapports de 1 à 8 entre hypercentre et communes rurales invitant à développer des comparaisons. De plus, il montre que si cette précarité résulte d'un éloignement du lieu de travail, elle est aussi le fruit d'une concentration des équipements et services publics dans les métropoles ainsi que d'une ingénierie plus faible et fragmentée dans le périurbain interpellant les politiques publiques. Ces résultats invitent à poursuivre des enquêtes



de terrain à des échelles plus fines, permettant également de documenter les effets de la production matérielle de l'habitat sur les dépenses énergétiques. Ce, alors que nous souscrivons à l'idée que le droit au logement et à la mobilité abordable renvoie ici au droit à une transition socio-écologique juste et équitable.

Les trois derniers chapitres montrent le développement d'outils permettant d'identifier les formes de la précarité à partir d'approches plus systémiques et socio-territoriales. Ils pointent une multiplication des parcours à risques. Si l'éventail des situations de précarité énergétique permet d'en saisir les contours, l'absence de définition renvoie aux difficultés de l'action publique, dont le prisme d'analyse, mais surtout les actions restent sectorielles. Le cadre institutionnel lyonnais, combinant compétences intercommunales et départementales, apparaît alors comme une piste pour renforcer la coordination des actions et constitue un observable stimulant pour poursuivre cette recherche-action. ■

(1) À ce titre, nous renvoyons le lecteur vers la revue justice spatiale où plusieurs articles interrogent les effets de la métropolisation : <https://www.jssj.org/>

(2) **Éric Charmes** (dir.), Paris, Editions autrement, 2021, 141 pages.

## BREST (AGENCE)

# Le dialogue entre recherche et action, une émulation réciproque

[ Par **Benjamin Grebot**, directeur, ADEUPa (Agence d'urbanisme Brest Bretagne) ]

L'ADEUPa, agence d'urbanisme de Brest-Bretagne, se positionne comme plateforme de coopération au service des acteurs de l'Ouest breton. Elle compte parmi ses membres les collectivités, l'Etat mais aussi l'Université de Bretagne Occidentale. Elle se propose de les aider, par ses observatoires, à se situer dans un monde qui change, par ses études, à préparer l'avenir, par ses animations, à partager la connaissance des territoires. Ces missions, fondées sur la connaissance et l'analyse des dynamiques territoriales et orientées vers les coopérations interterritoriales, se nourrissent depuis plusieurs années des apports des programmes POPSU, avec POPSU Métropoles (Brest) et POPSU Territoires (Roscoff et désormais Guingamp).

Pour l'ADEUPa, le détour par la recherche permet une utile prise de recul sur la façon de lire les dynamiques et enjeux territoriaux, en obligeant à poser un cadre conceptuel formel. Il permet aussi de garder à l'esprit que la posture métropolitaine construite à Brest, autour de l'ambition d'un aménagement équilibré du territoire, est singulière et quelque peu hors de la grille analytique des équipes de recherche - en particulier en sciences économiques - encore trop centrées sur la mesure et la qualification d'une performance et d'une capacité d'entraînement. Si cette construction d'une action publique métropolitaine en réseau, faite de liens de coopérations, passe relativement sous les radars des approches quantitatives et des analyses statistiques, les connaissances locales compilées par l'agence, les cartographies d'acteurs, des programmes partenariaux, constituent un matériau utile pour la recherche. Avec toutefois pour écueil une analyse de cas local difficile à situer au regard d'autres réalités territoriales, faute de matériau de comparaison analogue immédiatement disponible. C'est dès lors un questionnement d'ordre méthodologique qui s'ouvre avec les équipes de recherche : comment saisir, donner à voir et analyser cette « métropolisation par le bas » faite de liens et de coopérations protéiformes ? Le travail partenarial permet ainsi aux chercheurs de mieux saisir les sujets posant question pour les collectivités et acteurs locaux, et peut conduire à reformuler les problématiques de recherche pour éclairer l'action. C'est bien évidemment le cas sur la construction métropolitaine, mais de façon analogue,

lorsqu'on se projette à Roscoff au titre du programme Popsu Territoires. Le développement local y est indissociable de la station biologique et des implantations historiques du CNRS et de l'Université Paris Sorbonne, autrement dit d'établissements emblématiques rattachés à des centres de décision parisiens, et dont l'activité est profondément insérée dans un environnement à la fois local (propice à l'étude de la biodiversité marine) et mondial (pour les partenariats de recherche et les publications).

Cette intrication des géographies, des jeux d'acteurs, des cercles d'influences, les programmes POPSU Métropole et POPSU Territoires nous aident à les appréhender, les révéler pour les donner à voir, pour mieux saisir, dans l'action, où et comment il est possible d'agir avec efficacité au service du développement territorial. Dans ces programmes, l'agence se positionne comme un passeur, faiseur de lien entre les programmes, mais aussi entre les cadres de réflexion nationaux et locaux. Les ateliers nationaux, colloques et comi-

tés stratégiques POPSU constituent en cela de précieux espaces de dialogue entre recherche et action, locale et nationale, dans une dynamique d'émulation réciproque. Si l'agence se donne pour mission d'aider ses membres à avoir un coup d'avance dans la conduite de leurs missions opérationnelles, le programme POPSU aide l'agence à avoir un temps d'avance dans sa réflexion stratégique et prospective. ■



Atelier national Popsu Métropoles accueilli à Brest en octobre 2020.



## GUINGAMP (RECHERCHE)

# Guingamp : la lutte contre l'habitat indigne au service d'un projet de territoire

[ Par **Solène Gaudin**, maître de conférences et **Antonin Margier**, maître de conférences, Université Rennes 2, responsables scientifiques du projet POPSU Territoires Guingamp ]

Guingamp constitue un cas, qui tend à se généraliser, de petite ville qui connaît de manière continue depuis plus de 20 ans une lente érosion démographique, marquée à la fois par le vieillissement de sa population, une faible attractivité et un solde naturel négatif. Corollaire de cette situation, le centre-ville est marqué par des signes de ce délaissement : la vacance des logements y est en forte progression, une partie des bâtiments du centre-ancien connaît des problématiques structurelles et infrastructurelles accentuant l'effet repoussoir auprès des nouveaux ménages, et un parc de logements qui est de moins en moins adapté à la demande. La concentration de logements indignes ou dégradés est même devenue préoccupante à l'échelle du département, poussant dès 2013 des associations à demander le classement des Côtes d'Armor en zone prioritaire pour la lutte contre l'habitat indigne.

### L'indignité : du diagnostic à l'action

La notion d'indignité regroupe un ensemble de situations d'habitat présentant un risque pour la santé ou la sécurité des occupants ou des tiers. Elle est définie par l'article 84 de la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. L'État s'est saisi de cet enjeu à travers la création d'une diversité de dispositifs censés lutter contre les impacts sanitaires et sociaux désastreux du mal-logement. Récemment encore, les pouvoirs publics se sont dotés de moyens renforcés de lutte contre l'habitat insalubre, notamment par la création des Pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI), par des moyens supplémentaires consacrés à l'action contre l'habitat indigne (augmentation de 13 millions d'euros du budget de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat) qui complètent le programme de rénovation des copropriétés dégradées. Par ailleurs, une nouvelle circulaire

a été adoptée dans le cadre de la loi Elan pour renforcer l'arsenal juridique contre l'habitat indigne. Constituant une réalité qui concerne aujourd'hui 900 000 à 1 300 000 personnes en France (Fondation Abbé Pierre, 2020), l'habitat indigne se concentre dans les centres anciens des grandes agglomérations mais n'épargne pas le reste du territoire, parfois de manière plus invisible : petites villes, bourgs anciens, espaces ruraux éloignés (rapport Dihal, 2013).

### Activer des ressources locales pour impulser un projet de territoire intégré

La communauté d'agglomération de Guingamp mène depuis de nombreuses années des actions de lutte contre l'habitat indigne incitatives envers les propriétaires et les porteurs de projet : OPAH-copropriétés (2013) et PIG « Énergie & Adaptation » (2015). Ces dispositifs intègrent aujourd'hui la convention de revitalisation du centre-ville de Guingamp et de développement du territoire (CRCDT). Les aides financières et les dispositifs d'accompagnement (diagnostic énergétique obligatoire, ingénierie financière, action sociale) sont ainsi maintenus et renforcés. À ce volet incitatif s'ajoute un volet coercitif ciblé sur le centre-ville qui vise à intervenir sur les immeubles les plus dégradés en situation de blocage, et mobilise des outils inédits pour le territoire : Opération de Restauration immobilière (ORI) et opérations de recyclage foncier de type RHI-THIRORI. Ces dispositifs nationaux, souvent lourds et complexes, s'avèrent dans les faits rarement adaptés à l'ingénierie locale et difficilement mobilisables par les acteurs locaux, et certains défis restent prégnants sur le territoire de Guingamp (forte vacance résidentielle et commerciale, 13% de logements potentiellement indignes). En effet, contrairement aux grandes villes où la lutte contre l'habitat indigne se présente dans un contexte de forte pression foncière et immobilière, les spécificités des petites villes en déprise nécessitent

de repenser l'intervention des pouvoirs publics à l'échelle locale.



Opération sur un immeuble d'habitat dégradé



Immeuble d'habitat dégradé, Guingamp, 2021

### Un projet de territoire porté par une stratégie de revitalisation multipartenariale

Au regard de cette situation particulière et du projet de territoire engagé par les différents partenaires, Guingamp fait aujourd'hui l'objet d'un programme de recherche financé par le PUCA (2021-2022) visant à analyser les nouvelles formes partenariales de lutte contre l'indignité en lien avec les initiatives locales de revitalisation du centre ancien. Concrètement, la recherche vise à accompagner et modéliser les nouvelles formes partenariales de lutte contre l'habitat indigne inséré à un projet de territoire. C'est ainsi que des initiatives locales expérimentales apparaissent, visant à diversifier les interventions et les porteurs d'opérations. Une opération de restauration immobilière exemplaire est ainsi actuellement pilotée en cœur de ville par le bailleur social, Guingamp Habitat, intégrant une maison de santé et associant d'autres partenaires comme Sageo, deux SCI et Secib : une expérimentation qui ouvre de nombreuses pistes de réflexion. ■

## ANGERS (AGENCE)

# La commune nouvelle fait-elle territoire ? Le cas de Longuenée-en-Anjou

[ Par **Alexandra Le Provost**, directrice générale, Aura (Agence d'urbanisme de la région angevine) ]

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le nombre des communes françaises s'élevait à 34 970. En 2021, le Maine-et-Loire compte 41 communes nouvelles regroupant 224 communes déléguées, faisant passer le nombre de communes de 357 à 177. Dans un Département précurseur du fait intercommunal et des coopérations territoriales, l'Université d'Angers et l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) se sont intéressées plus particulièrement au processus de fusion des communes nouvelles, aux effets sur le service rendu à la population et au niveau d'appropriation de ce nouveau territoire par les habitants. La commune nouvelle constitue-t-elle une nouvelle identité territoriale ?

Les profils des communes nouvelles sont très différents et notre projet de recherche porte sur la commune de Longuenée-en-Anjou de taille moyenne (6 351 habitants) qui compte trois communes assez semblables et une quatrième plus petite et qui est parmi les plus anciennes (création au 1<sup>er</sup> janvier 2016), nous donnant ainsi davantage de recul pour mener notre recherche.

Pour analyser le processus de fusion, nous avons mené des entretiens individuels avec les élus et le DGS de la commune qui a suivi l'ensemble de la démarche, pour comprendre les raisons de ce regroupement, alors que durant la campagne des élections municipales de 2014, ce projet n'était inscrit dans aucun programme. La crainte de voir diminuer les dotations de l'Etat a-t-elle entraîné un mouvement de fusion pour préserver les finances locales dans un Département ayant déjà démontré sa capacité au regroupement des communes en intercommunalité ? Quelle gouvernance les élus ont-ils instauré ? Comment les habitants ont-ils été informés, voire associés ? En parallèle, une enquête en ligne auprès des agents de plusieurs communes nouvelles, enrichie de quelques entretiens téléphoniques, a permis d'apporter des éléments de compréhension sur leur ressenti quant au processus mis en place pour accompagner le redéploiement de leurs métiers et missions.

Cinq ans après la fusion et alors que débute un nouveau mandat municipal, nous avons enquêté pour mesurer l'appropriation de ce nouveau territoire par les habitants et les associations pour comprendre les changements de pra-

tique dans leur quotidien, qu'ils soient facilitants, éclairants ou au contraire contraignants, voire incohérents. Les enfants de CM1/CM2 de deux écoles différentes vont être amenés à exprimer leur vision du territoire à travers des ateliers organisés au printemps.

Enfin, nous avons constaté que par effet cascade, des réorganisations ont dû être opérées à d'autres échelles de territoire et nous cherchons donc à analyser les impacts des créations de communes nouvelles sur les autres services publics (La Poste, Gendarmerie, Pompiers, Inspection académique, Département). Après une période transitoire entre 2016 et 2020, un projet municipal est désormais porté par une équipe renouvelée, une gouvernance redéfinie, des services réorganisés et nous allons analyser les incidences de la fusion sur son fonctionnement : les finances locales, les ressources humaines (nouveaux services, professionnalisation des agents...), ainsi que sur les effets de seuil obligeant la commune à répondre à différentes

obligations d'un point de vue administratif (comptabilité, organisation des instances) et dans différents champs, comme celui du logement social ou de l'accueil des gens du voyage.

Au printemps, deux moments d'échanges vont être organisés avec les élus, le premier avec les acteurs extérieurs pour rechercher des pistes de progrès, et le second avec les habitants. Bien que nos travaux de recherche, perturbés par la crise sanitaire, ne soient pas terminés, il nous appartient de mettre en exergue l'exemplarité d'une démarche bien menée et d'alerter sur les erreurs ou les manques qui nuiraient à la réussite du projet. L'histoire de trois de ces communes qui avaient des habitudes de travail et la gestion d'un équipement en commun est un facteur de poids dans le lancement du processus et sa réussite. Mais le maître mot reste certainement celui de la proximité à maintenir avec les habitants dont le maire délégué semble rester l'incarnation. ■



La commune déléguée de La Membrolle-sur-Longuenée, 2008.



## LONGUENÉE-EN-ANJOU (RECHERCHE)

# Le maire d'une commune nouvelle : un maire comme les autres ?

[ Par **Annabelle Morel-Brochet**, (MCF en géographie, Université d'Angers, ESO UMR 6590 CNRS), responsable scientifique du projet POPSU Territoires Longuenée-en-Anjou ] Remerciements à Emmanuel Bioteau et Martine Long, membres de l'équipe de recherche, pour leur relecture.

Dans le cadre du programme POPSU Territoires 2019, le projet « La commune nouvelle fait-elle territoire ? Le cas de Longuenée-en-Anjou » interroge l'incidence d'une fusion communale sur l'organisation spatiale, fonctionnelle et sociale de ce nouveau territoire. Des enquêtes ont été conduites auprès d'élus, d'agents municipaux mais aussi d'habitants, associations et entreprises de la commune.

**Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ?** — Une commune nouvelle est une collectivité territoriale résultant de la fusion volontaire de plusieurs communes. Ces créations - permises depuis la loi de réforme des collectivités territoriales (2010) et facilitées par la loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle (2015) — ont été nombreuses entre 2015 et 2018, avec un succès frappant en Normandie et dans le Maine-et-Loire, où 50% des communes ont fusionné.

### Communes et maires délégués ou pas ?

— Une commune nouvelle relève du droit commun, avec la spécificité de pouvoir disposer cependant de communes et de maires délégués. Une charte peut d'ailleurs être conclue en amont afin de prévoir certaines modalités de fonctionnement. Conserver des maires délégués est une option rassurante, souvent perçue comme le moyen d'une transition plus douce et légitime. Il peut être décidé par la suite de leur suppression.

**Un pour tous, tous pour un** — D'autres paramètres sont susceptibles de lever les inquiétudes et de favoriser l'adhésion au projet : un maire qui ne soit pas également maire délégué et qui ne soit pas issu du siège de la nouvelle mairie, par exemple. Ensuite, l'équilibre de la représentation des anciennes communes au sein du conseil et le poids du siège de la commune nouvelle, qui ne doit pas être jugé excessif, constituent des points de vigilance. Enfin, la réorganisation spatiale et humaine des services municipaux et son accompagnement sont une tâche sensible.

**Un défi** — Être maire d'une commune nouvelle est un défi : il doit être en capacité de mener les négociations dans le cadre du processus de fusion et de favoriser l'interconnaissance et l'appren-



tissage du « travailler ensemble ». En la matière, l'existence de pratiques de coopération antérieures (syndicat intercommunal, EPCI à fiscalité propre...) est à n'en pas douter un facteur de cohésion. Ainsi, le maire doit-il faire vivre une certaine collégialité tout en incarnant cette nouvelle entité. Il doit être rassembleur, soucieux de défendre l'identité de la commune nouvelle, mais aussi garant du respect des particularismes et de l'histoire des territoires.

**Faire territoire** — Une fusion, si elle crée une nouvelle collectivité territoriale, ne suffit pas à faire territoire. L'enjeu, outre la fusion, est de créer un nouvel imaginaire collectif. En effet, la fusion n'entraîne pas de facto une nouvelle identité territoriale qui s'impose aux habitants. Dessiner un projet communal fédérateur à cette nouvelle échelle, qui ne fait pas encore référence, est un moyen d'y parvenir. Mais dans les conditions évoquées, la tâche n'est pas toujours aisée. A Longuenée-en-Anjou, un des premiers engagements a été de mener à bien

les projets des communes fondatrices (en cours et à venir) : « au départ, il n'y avait pas de projet global donc tout le monde était satisfait ». Dans un deuxième temps, quelques réalisations communes, encore modestes, ont vu le jour (cheminement pédestre entre les bourgs, panneaux d'information municipale électroniques). L'étape suivante ne serait-elle pas de faire émerger des projets communs d'envergure et unificateurs, à portée symbolique ou qui touchent la vie quotidienne des habitants, afin que la commune nouvelle ne reste pas qu'une échelle de gestion ? C'est là, aussi, la portée de l'étude conduite dans le cadre du programme POPSU Territoires.

**Pour aller plus loin** : Long, M., Bioteau, E., Morel-Brochet, A., Gaboriau, V., 2020, « Le maire de la commune nouvelle, figure moderne des recompositions territoriales », in GIS - G.R.A.L.E., *Droit et gestion des collectivités territoriales* - « Le retour des maires », Le Moniteur, Paris, p. 153-160. ■

## ROUEN (AGENCE)

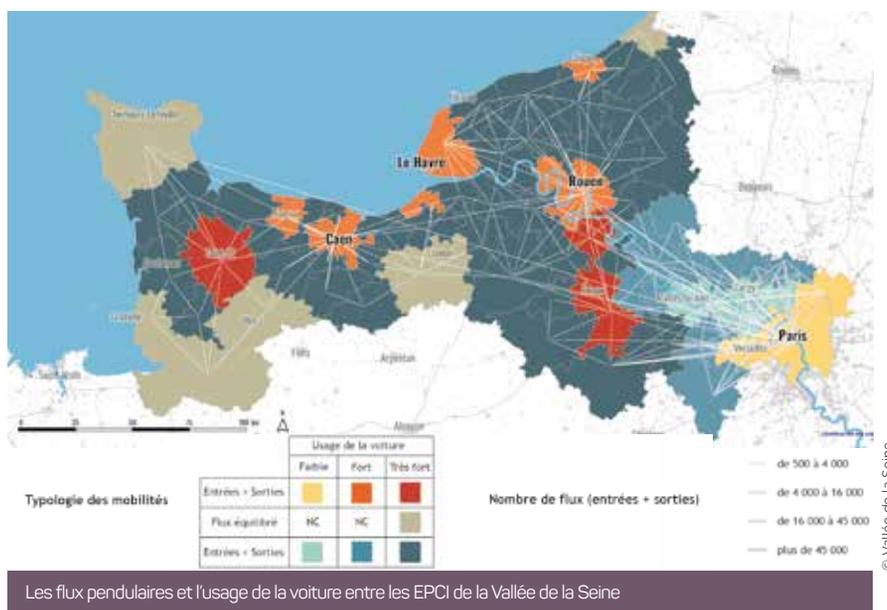
# Articuler les échelles pour mieux comprendre les interdépendances entre les territoires : l'exemple des mobilités

[ Par **Caroline Rouennier**, directrice générale, (AURBSE Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure) ]

A lors que la décentralisation s'attache depuis 40 ans à redécouper les périmètres avec le double objectif de définir de nouveaux niveaux territoriaux de l'action publique en fonction des réalités socio-éco-démographiques et de définir un échelon optimal de compétences selon les principes de subsidiarité, spécialité et exclusivité, l'action publique se heurte désormais à la nécessaire révision de son modèle. En effet, le jeu combiné de la tertiarisation de l'économie et de la spécialisation fonctionnelle qui en découle et de l'évolution des modes de vie et des pratiques territoriales a en fait émerger de grands systèmes territoriaux dans lesquels les différents territoires qui le composent sont liés et interdépendants et entretiennent des interactions importantes ; interactions et interdépendances qui nécessitent de placer au cœur des enjeux de l'action publique la question de la coopération entre les territoires.

Il s'agit désormais d'articuler les échelles, et d'organiser des coopérations horizontales et verticales entre les collectivités afin de produire des politiques publiques en réseau pour concevoir et agir ensemble. Pour ce faire, les territoires doivent appréhender les niveaux d'interrelations et d'interactions qui les animent.

Dans ce contexte territorial en renouvellement, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure se positionne, par ses productions mais surtout ses observatoires multiscalaires, comme un outil central de la prise de conscience des territoires des liens d'interdépendance. A ce titre notamment, l'Agence participe au programme national POPSU Métropoles et bénéficie de la plus-value des travaux et du réseau de recherche engagés sur la compréhension des systèmes métropolitains. En complément, pour favoriser la connaissance et l'appropriation des interrelations à l'œuvre à l'échelle locale, elle a également engagé un premier travail exploratoire relatif à l'analyse et à la définition du territoire



pertinent d'observation. Il s'agit ainsi d'identifier et cartographier les échelles et systèmes d'interactions. Cette démarche s'appuie sur la cristérisation et l'objectivation du niveau d'interactions entre les territoires à l'aune notamment des problématiques de réseaux, de continuités, d'échanges et de flux. Au cœur de cette démarche se trouve l'analyse des pratiques de mobilité.

Afin de disposer d'un socle de connaissance commun, l'Agence a notamment conduit une exploitation approfondie d'une l'Enquête Ménages Déplacements<sup>(1)</sup>. Le principal objectif de cette étude est la définition des enjeux de mobilité et la compréhension des phénomènes de déplacements (2,4 millions de déplacements quotidiens) induits par la structuration du territoire, et notamment le fait que le territoire repose aujourd'hui sur plusieurs zones d'emplois et pour lesquels 75% des actifs travaillent hors de leur commune de résidence.

L'originalité ici est, outre le traitement des déplacements domicile-motif (travail, études, achats, loisirs, accompagnement, etc.) notamment à travers les modes de transports utilisés (voiture, transports en commun, vélo, marche,

etc.), de développer une analyse des chainages et boucles de déplacements réalisés au cours d'une même journée. Il s'agit ainsi de restituer l'ensemble des déplacements effectués dans une chaîne et, plus spécifiquement, au sein d'une boucle de déplacements afin de caractériser les profils des choix modaux (notamment intermodaux) dans une approche territorialisée.

Cette première phase d'exploitation constitue le terreau de la seconde phase de travail, collective avec les six intercommunalités et pluriannuelle, qui consiste en un cycle d'études spécifiques des mobilités à l'échelle du Grand territoire et sous l'angle des pulsations territoriales ou des relations villes-territoires.

Par cette démarche transversale, l'Agence ambitionne de constituer certes un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales mais également un levier de réflexions stratégiques et prospectives à l'aune des défis qui se présente à elles en matière de transitions écologiques, sociales et sociétales et de coopérations et d'interrelations territoriales. ■

(1). L'EMD est un outil qui permet de recueillir les données de mobilité au sein d'un périmètre durant un jour moyen de la semaine selon une méthodologie standard développée par le CEREMA.



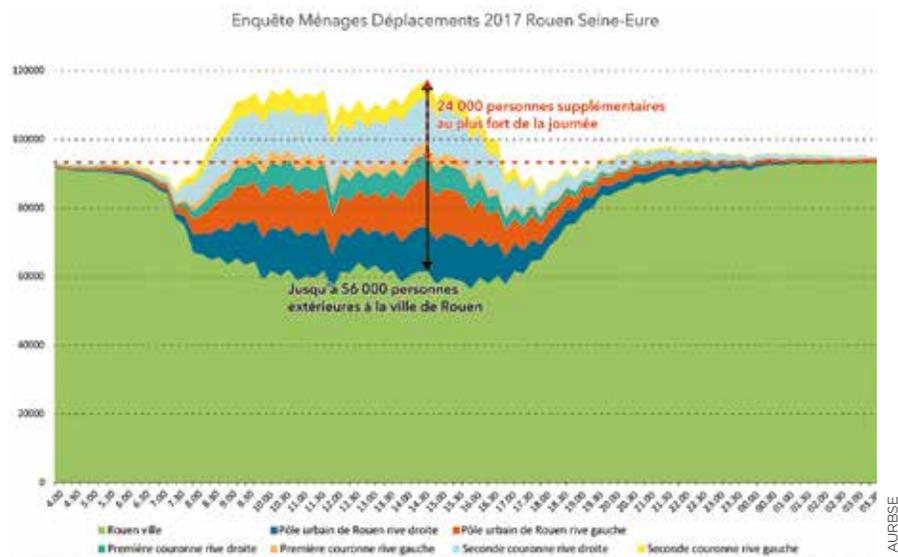
## ROUEN (RECHERCHE)

# La difficile gouvernance des mobilités métropolitaines : le cas de Rouen

[ Par **Juliette Maulat**, maître de conférences en urbanisme et aménagement, Université Paris 1 ]

Alors que la Loi d'Orientation des Mobilités a récemment remodelé les objectifs et cadres de pilotage des politiques de mobilité, les recompositions actuelles des mobilités métropolitaines et le renforcement des interdépendances territoriales interpellent l'action publique urbaine, à l'articulation entre institutions, échelles et secteurs d'action. Ces questions sont au cœur d'un des axes de recherche du projet POPSU Rouen<sup>1</sup> qui analyse, sur le temps long, les politiques de transports et de mobilité et interroge leur place dans la gouvernance métropolitaine.

Cette histoire donne à voir, tout d'abord, l'importance des transports et de la mobilité dans la construction du pouvoir intercommunal. Dans un contexte de clivages politiques forts entre communes, le versement transport en 1972 structure, comme ailleurs (Gallez, 2007), une première étape de construction intercommunale avec la création d'un Syndicat intercommunal à vocation multiple en 1974, associant 33 communes. Le projet de tramway (« Métrobus »), lancé au cours des années 1990, matérialise cette première expérience intercommunale, consolidée par la création du District en 1995 puis de la Communauté d'agglomération (CAR) en 2000. Ce renforcement progressif de l'intercommunalité favorise l'avancée de différents chantiers tels que l'adoption d'un premier Plan de déplacements urbains et le projet du TEOR en 2001. Au début de l'année 2010, la création de la CREA marque une nouvelle étape. Elle devient autorité organisatrice des transports dans 71 communes, aux profils territoriaux variés, de l'hypercentre rouennais aux espaces périurbains et ruraux, soulevant des enjeux nouveaux pour l'action publique. La CREA adopte de nouvelles compétences (liaisons interurbaines et services scolaires) et développe une nouvelle offre à destination des territoires peu denses (Fil'Or) pour asseoir son assise territoriale. En 2015, le passage en Métropole acte un nouveau renforcement du pouvoir intercommunal en matière de mobilité - associé à la prise de nouvelles compétences (aménagement des espaces publics, la voirie et l'urbanisme, PLU-I, etc.), à un développement des effectifs techniques et à



Graphique sur l'évolution du nombre de personnes présentes dans la ville de Rouen au cours de la journée selon le lieu de résidence.

une nouvelle visibilité politique du sujet (identification d'un vice-président aux transports et à la mobilité).

Ainsi, de façon comparable à l'édification d'équipements structurants, les questions liées aux transports et aux mobilités ont construit l'intercommunalité technique et politique rouennaise, au-delà des traditionnels clivages politiques entre les deux rives (Debré & Desjardins, 2021). Ces questions sont devenues des sujets centraux de l'action métropolitaine et du dialogue entre communes. En effet, si la Métropole Rouen Normandie dispose de compétences élargies, son action reste dépendante des communes et de leurs élus, qui débattent des orientations métropolitaines et détiennent des compétences clés (le pouvoir de police et de délivrance des permis de construire pour certaines) pour la concrétisation des programmes communautaires, qu'ils

concernent la régulation de l'automobile, les aménagements en faveur du vélo ou la densification urbaine.

Points clefs du dialogue politique et technique entre communes, les questions liées aux mobilités sont de plus en plus les supports de coopérations interterritoriales entre la Métropole et les autres collectivités. La Métropole collabore ainsi avec les intercommunalités périphériques (telles que la Communauté d'agglomération Seine Eure) autour des questions d'intermodalité dans le cadre, par exemple, du dispositif ATOUMOD de billetterie intégrée ou du projet de Mobility as a Service qui vise à la création d'un portail d'information voyageurs multimodal et d'un compte mobilité unique sur le territoire métropolitain. La Métropole dialogue également avec la Région et l'État pour le cofinancement de projets



Grande promenade fluviale, quais de la Rive Gauche, Rouen (Grand prix national du paysage 2018)

© Arnaud Bertereau

métropolitains (par exemple la ligne T4), la desserte ferroviaire périurbaine (dans le cadre des réflexions sur les Systèmes express métropolitains), l'intermodalité autour des gares (stationnement) ou encore les projets liés à l'accessibilité nationale du territoire tels que la Ligne Nouvelle Paris Normandie, la gare Saint-Sever ou le programme Seine à vélo.

Outre ces relations interterritoriales, la régulation des mobilités (de personnes et de marchandises) est également un instrument clef de coopération avec les acteurs sectoriels du territoire, publics ou privés. Plusieurs exemples soulignent alors l'importance des coopérations entre la Métropole et les entreprises pour la définition des objectifs métropolitains (COP 21 locale), les incitations à des usages alternatifs à l'automobile (Plans de déplacements entreprises), ou encore les partenariats industriels, comme le projet TIGA, qui associe différents acteurs publics et privés pour réfléchir aux modalités d'un système intégré de mobilité autonome et décarbonée.

Ainsi, l'accroissement des interdépendances territoriales et l'extension des mobilités – soulignés par les travaux de l'Agence d'urbanisme – interpellent et recomposent la gouvernance urbaine rouennaise. Alors que la Métropole formule des objectifs de transition environnementale, différents exemples attestent toutefois des difficultés liées à la mise

en œuvre de ce programme et au dialogue entre la Métropole et « les autres ». Les orientations de la Métropole se confrontent, par exemple, aux dissensions intra-communautaires comme l'illustrent les stratégies d'aménagement extensives de certaines communes du nord de l'agglomération ou certains débats sur des aménagements vélos empiétant sur les facilités automobiles. La portée des actions menées peut être freinée également par la difficile gestion des interfaces territoriales entre la Métropole et certaines intercommunalités « périphériques », qu'elles concernent le manque de données sur les mobilités interterritoriales ou l'adoption de stratégies concurrentes de planification.

L'action de la Métropole est ainsi fortement dépendante de celles des autres acteurs publics et privés aux stratégies parfois contradictoires, comme l'illustre le débat en cours sur le contournement routier Est. La Métropole a pris position récemment en faveur de l'abandon de ce projet, à l'agenda local depuis les années 1960, en raison de son impact environnemental important. Toutefois, certaines communes mais également la Région, le Département et certains acteurs économiques et portuaires ont réaffirmé leur soutien au projet, soulignant les décalages entre les agendas de transition et ceux de développement. Si ces tensions - renvoyant à des débats

forts sur la place de l'automobile et les rapports entre centres et périphéries - traversent d'autres métropoles (Reigner et al., 2013 ; Debrie et al. 2020), elles sont renforcées dans le contexte rouennais du fait de la présence au centre de grandes zones d'activités (portuaires, industrielles et logistiques) génératrices de flux importants. Au-delà du dialogue entre acteurs publics et territoires, les difficultés à engager un report modal du trafic de marchandises de la route vers d'autres modes, mais aussi à coopérer avec des acteurs sectoriels puissants constituent une contrainte forte pour la Métropole.

Plusieurs chantiers en cours ouvrent toutefois des perspectives de renforcement du dialogue et des collaborations autour de la régulation des mobilités métropolitaines, dépassant les frontières territoriales et sectorielles. La mise en place du Lab des mobilités, la refonte du Plan de mobilité ou encore les expérimentations en cours en matière de déplacements, dans un contexte singulier de crise du COVID 19, signalent l'attention portée par la Métropole à cet enjeu de coopération avec les autres, condition de la mise en œuvre des objectifs de transition. ■

(1). Ce texte s'appuie sur un travail de recherche menée par Elise Guillerm et Juliette Maulat dans le cadre de la plateforme rouennaise de POPSU Métropoles (coordonnée par Xavier Desjardins) portant sur une analyse des politiques de transport et de mobilité dans la métropole, depuis les années 1950. Le travail s'appuie sur le traitement d'archives, de documents et d'entretiens avec les acteurs de ces politiques.



## DUNKERQUE

# Les « toiles » ou la systémique au service du développement des territoires

[ Par **Jean-François Vereecke**, économiste, directeur général adjoint, Agur (Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque) ]

Les « toiles » développées par un nombre croissant d'agences d'urbanisme regroupent une série de représentations écosystémiques mobilisées pour l'aide à la décision. Ces schémas ressemblent à des cartographies de chaînes de valeur appliquées aux territoires et fonctionnent en systèmes ouverts. Leurs retombées sur les territoires et la dynamique de leur déploiement démontrent l'intérêt de mettre en application sur le terrain certains principes de la systémique longtemps enfermés dans les laboratoires de recherche.

Quand l'Agur, l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque, a conçu la première Toile industrielle<sup>®</sup>, la volonté était de doter le territoire d'un outil pour anticiper les réactions en chaîne provoquées par un choc économique. Longtemps cantonné à un usage strictement interne, l'outil a été rendu public en 2009 afin d'aider les prises de décisions dans le contexte de la crise systémique des subprimes.

Pour la première fois, un territoire se dotait d'une vision complète de son écosystème industriel. Ce dernier était considéré comme un organisme vivant, composé d'éléments en interaction, interdépendants et totalement ouverts sur le reste du monde. Si un élément bougeait, on pouvait suivre la chaîne des événements en parcourant l'écosystème industriel, les terminaux du port de Dunkerque, les grands marchés et, à terme, les autres systèmes vivants (problématiques d'emploi, environnement,

risques etc.). Les grands principes de la systémique, défendus par des auteurs comme Joël de Rosnay ou Herbert Simon, étaient non seulement respectés mais également mis à l'épreuve des réalités économiques. La science trouvait un nouveau terrain de jeu sur les territoires.

## La symbiose, moteur de développement

Cette approche de l'économie par la symbiose est très porteuse sur les territoires. Par exemple, elle permet de reconstituer des filières notamment dans le domaine de la déconstruction et de la réutilisation de co-produits pour le béton. Elle est également utilisée pour la recherche de solutions de valorisation de la chaleur fatale, de l'économie circulaire de l'eau ou encore pour la réutilisation du CO2...

Autre levier de développement économique de premier rang, le marketing territorial est un domaine qui n'a pas échappé au périmètre d'action des toiles, ce qui a contribué au renforce-

ment du rayonnement international du projet. À l'heure actuelle, ce sont surtout les grands ports (maritimes ou intérieurs) qui s'y intéressent, notamment au Canada, au Liban, aux Pays-Bas, en Tunisie ou encore en Belgique.

Bien entendu, en tant qu'outil de prospective systémique, les toiles sont aujourd'hui quasiment indispensables pour étudier les impacts du Covid-19. La Toile industrielle<sup>®</sup> permet de visualiser les chocs systémiques. La Toile de la transition agricole et agroalimentaire<sup>®</sup> montre quant à elle les conséquences du Covid sur les filières et les réseaux alimentaires alternatifs de proximité.

## Théorie et pratique de la complexité

En tant qu'outils numériques, les e-toiles peuvent laisser croire qu'elles sont aptes à remplacer la réflexion humaine. Il n'en est rien. Et ceci pour une bonne raison : l'économie et le vivant ne fonctionnent pas comme de simples machines. Dans ces écosystèmes, chaque acteur a sa propre stratégie, détient des moyens d'actions multiples et possède, fort heureusement, une capacité de résilience. Nous sommes bien face à des systèmes complexes, une approche qui se réfère à la notion de « métabolisme territorial ». Il est donc inutile d'imaginer des algorithmes susceptibles de laisser croire que l'on peut tout anticiper et tout quantifier. La dialogique<sup>(1)</sup> a toute sa place dans cette approche et impose une lecture collective et contradictoire des phénomènes. Malheureusement, chez certains acteurs du développement local, le mythe de la boule de cristal est encore très présent. ■



Utilisation des toiles pour l'anticipation d'impacts Covid avec le Grand port maritime de Dunkerque

(1). Créé par Edgar Morin, le principe dialogique « unit deux principes antagonistes qui sont indissociables et indispensables pour comprendre une même réalité ».

## CLERMONT-FERRAND (AGENCE + RECHERCHE)

# Quand les transitions du système alimentaire et agricole refondent la relation du territoire métropolitain à ses marges

[ Par **Charles Hazet**, directeur général, Agence de Clermont Métropole et **David Robin**, enseignant maître assistant, ENSA Clermont-Ferrand ]

Dans la toute nouvelle métropole clermontoise, le programme « Faire métropole », associant l'UMR Ressources (ENSACF) et l'UMR Territoires (UCA) en lien étroit avec les services et les élus de Clermont-Auvergne-Métropole et l'Agence d'urbanisme, développe 12 recherches articulées autour de trois axes : « Faire Métropole au loin », « Faire Métropole avec ses territoires voisins entre spécificités et solidarités » et « Faire Métropole par ses marges urbaines : un laboratoire métropolitain ».

Le Projet alimentaire territorial (PAT) Grand-Clermont & Parc Livradois-Forez (2018) témoigne d'abord d'un partenariat fort et historique entre la Métropole élargie et ses territoires ruraux de proximité. Il témoigne aussi d'une démarche volontariste de penser ensemble et de façon complémentaire la nécessaire transition agricole d'un territoire rassemblant 268 communes et 520 000 habitants. Fort de 43% de surface boisée (185 000 ha) et de 37% de SAU- Surface Agricole Utile (153 000 ha), ce territoire se caractérise par une grande diversité des milieux, paysages, formes et types d'exploitations agricoles (quelque 3 300), avec des productions très localisées traduisant une forte spécialisation territoriale : culture céréalière sur le territoire de la Limagne de plaine et des buttes, quasi disparition du maraîchage<sup>1</sup>, de l'arboriculture et de la viticulture qui formaient dans les années 1950 encore une ceinture nourricière et un élevage bovin de tradition laitière puis de viande sur le Parc Livradois-Forez. Deux axes de questionnement alors :

1/ Dans l'espace métropolitain, comment préserver et intensifier les espaces agricoles pour assurer demain une transition conforme aux orientations du PAT de plus forte suffisance alimentaire ? Comment encore activer les leviers de reconquête viticole, arboricole et maraîchère constituant un important marché local potentiel ?

2/ Dans le Territoire du Livradois-Forez, là où une forte spécialisation en élevage bovin viande et lait subsiste, où la fin des quotas laitiers fragilise les exploitations ne valorisant pas leurs productions, où

des agriculteurs vieillissants peinent à transmettre leurs exploitations, où des contre-modèles émergent néanmoins, liés à la conversion en bio, à la diversification des productions, à leur transformation et valorisation à la mise en place de circuit-courts, quelles reconquêtes et reconversion du foncier agricole sont souhaitables ?

## Les stratégies territoriales au cœur de la recherche

Prenant appui sur ce document cadre, la recherche-action engagée avec POPSU Métropoles développe un mode de recherche construit sur une approche par le développement de stratégies territoriales. Par l'immersion sur le terrain de 60 étudiants de Licence de l'ENSACF, ces stratégies sont illustrées par une somme de projets territoriaux, paysagers et architecturaux à même de prendre la mesure des mutations opérées ces 50 dernières années, de comprendre un territoire dans sa complexité (paysage, milieux, usages, pratiques...), de territorialiser les orientations et objectifs chiffrés du PAT, d'imaginer l'architecture agricole de demain. Ainsi, un transect de 90 km, des enclaves agricoles et marges métropolitaines au sommet du Forez (territoire d'estive des Hautes Chaumes) en passant par la Limagne des Buttes, les coteaux du Billomois, le massif du Livradois et la plaine de la Dore, ponctué de 14 échantillons représentatifs, devient le support de formes de résilience et de reconquête agricoles.

Les stratégies et projets déployés dessinent en creux quatre familles :

1/ celles visant à structurer et diversifier les filières existantes (élevage à Job avec une ferme test, activité laitière à Fournols avec un fumoir à fromages

adjoint à la laiterie existante, tannerie à Ambert adossée à l'abattoir...),

2/ à reconquérir la filière arboricole et viticole (système de pré-vergers avec volailles et atelier de transformation et Billom, renouveau de production de fraises dans la vallée du Miodet, chai viticole à Moissat...),

3/ à installer de nouvelles filières (porc fermier de plein air en Livradois avec une féculerie et un saloir à jambon, production de noix à St-Dier d'Auvergne, distillerie de gentiane dans les Hautes-Chaumes...),

4/ à promouvoir les circuit courts et le « bien manger » (restaurant gastronomique à Fournols, maison de site au col des Supeyres, supermarché coopératif à Marsac-en-Livradois...).

## Les marges : des espaces hautement stratégiques pour l'Agence

Le développement en archipel du territoire clermontois a accentué l'interpénétration de l'urbain et de l'agricole, et mis en lumière l'entrelacement des frontières entre les deux. Frontières précieuses, tant au niveau du paysage du quotidien, de la biodiversité, et des usages récréatifs des habitants. C'est en particulier sur ces marges que l'on trouve de nombreuses friches et terrains délaissés industriels. Outil partenarial fidèle à sa mission de « développement de méthodes innovantes en faveur de la ville durable » (article L132-6 du Code de l'urbanisme), l'Agence accompagne les territoires dans la reconversion de ces espaces en marge, dupliquant et adaptant ses méthodes selon la spécificité de chaque territoire.

En particulier, pour le compte de l'Ademe et en réseau avec les autres agences



Une des grandes enclaves agricoles du territoire métropolitain à préserver et (mieux) valoriser

© POPSU

d'Auvergne Rhône Alpes, l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole élabore un outil d'évaluation de l'impact de la reconversion des friches pour l'optimisation du stockage du carbone, dans une optique de contribution à la limitation du réchauffement climatique.

A ce titre de transition climatique, la question agricole est également fondamentale. Le bassin auvergnat est le premier bassin d'Europe de l'Ouest en matière d'élevage de vaches laitières. Or, l'élevage bovin représente 8% des émissions de gaz à effet de serre en France. La transition du territoire vers la polyculture, couplée aux changements de culture alimentaire amorcés, tels que planifiés dans le Projet alimentaire territorial, sont donc un des leviers majeurs pour réduire massivement ces émissions. Il faudra néanmoins évaluer le bilan carbone total de ces transformations, y compris la perte de captation carbone résultant de la transformation de

pâturages en cultures maraîchères et le changement d'usages des sols qui en résulte.

L'objectivation de ces phénomènes et leur analyse sont complexes, en vue d'éclairer les décisions publiques. Dans ces conditions, la recherche-action telle que POSPU est un format utile pour nourrir le développement de méthodes par itération à l'épreuve du terrain.

Par extension, la question des marges de la Métropole peut se décliner au-delà de l'agriculture. Les marges sont aussi, ne l'oublions pas, au sein des quartiers mêmes de la Métropole. La crise sanitaire a mis par exemple en exergue la question ardente de la résilience alimentaire de nos territoires, illustrée en particulier par les difficultés d'approvisionnement des plus précaires. L'Agence mène actuellement une étude sur la résilience des systèmes de distribution d'aide alimentaire. En matière de réseau local, le programme POPSU Métropoles d'une part,

et les questions alimentaires d'autre part, sont deux des opportunités pour lier toujours plus l'Agence d'urbanisme et les établissements universitaires clermontois. Un projet est en cours de développement pour accueillir une thèse Cifre sur la question de la résilience alimentaire territoriale avec le Centre d'innovation sociale Clermont Auvergne et VetagroSup. Un comité de recherche est en cours de configuration pour mettre en synergie tous les acteurs de la recherche-action et les doctorants sur le sujet au sein du territoire. Circulation des savoirs, objectivation des phénomènes, recherche-action... autant de points communs qu'Université et agence ont vocation à faire fructifier et que POPSU Métropoles a contribué à faire converger. ■

(1). 435 ha cultivés dédiés en majorité à la culture céréalière (2% de maraîchage et 1% de viticulture), 285 ha de friches agricoles et la disparition de nombreux espaces agricoles interstitiels pourtant essentiels à la préservation de milieux intermédiaires.

## GRENOBLE (AGENCE)

## L'urbanisme sur le banc des accusés

[ Par **Anne Quantin Pottecher**, responsable communication, **Sophie Le Curieux-Belfond**, chargée de communication, AURG (Agence d'urbanisme de la région grenobloise) ]

Lors d'un atelier inter-masters intégré au programme de recherche POPSU Métropoles et impulsé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, une soixantaine d'étudiants de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble (IUGA) ont planché sur la fragilité de nos modèles de développement et la construction d'une stratégie de résilience territoriale. Leurs conclusions ont pris la forme d'un procès fictif, le 24 janvier 2020, sous les ors de l'ancien palais de justice de Grenoble. Inédit, audacieux et instructif !

### De l'effondrement à la résilience : l'urbanisme s'interroge

Les questions de résilience urbaine sont complexes et sensibles, notamment en région grenobloise. Une fois prise la mesure des vulnérabilités, elles embrassent le projet de société, l'évolution des modes de vie, la stratégie de territoire et notre modèle de développement. L'Agence, la Métropole et l'Université ont voulu interroger l'avenir de la région grenobloise : « Comment penser le futur, repenser l'aménagement du territoire et l'urbanisme, en intégrant le changement climatique, la montée des incertitudes, l'anthropocène ? Quelle stratégie de résilience territoriale construire, sans tabou et sans concession ? ». Telle était l'ambitieuse commande passée par l'Agence aux étudiants de trois masters de l'IUGA<sup>1</sup>. Accompagnés par leurs enseignants et six chargés d'études de l'Agence, ils ont exploré les futurs de l'aire grenobloise à l'aune de l'anthropocène. Entre résistance, transition et bifurcation radicale, comment pourrait se situer la résilience de la métropole-montagne ? Pour Jennifer Buyck (IUGA /

Pacte), « ce thème de l'effondrement valait le coup de s'allier entre personnes de disciplines et de points de vue différents. C'était une façon de poser les limites et les possibilités de l'urbanisme dans le contexte contemporain ».

### 3 promos, 3 thèmes, 3 mois de travail

Au dernier trimestre 2019, les étudiants ont exploré trois thématiques : paysage alimentaire et biodiversité, accueil - hospitalité, smart city et fragilité des réseaux numériques et électriques. Ils se sont appuyés sur des travaux scientifiques pour démontrer l'existence de menaces probables sur les ressources, les réseaux et le fonctionnement du territoire. En complément, ils ont réalisé des enquêtes, des entretiens, des lectures, pour mieux comprendre la notion d'effondrement et les facteurs locaux de vulnérabilité, appréhender le contexte et identifier les ressources existantes, avant de faire émerger des propositions de modèles résilients. « Nos étudiants se sont interrogés sur la résilience à la fois digitale, qui porte sur le modèle économique grenoblois, mais aussi la résilience de la nature, de l'alimentation, du

paysage... et puis enfin de l'hospitalité », explique Nicolas Douay (IUGA). Aux dires des étudiants, cet atelier leur a permis « d'aller chercher dans nos histoires locales, familiales... de remettre en cause des schémas de pensée, de mêler nos différents projets » mais aussi d'aborder toutes les questions de l'effondrement et de la résilience au prisme de l'anthropologie, l'architecture, l'urbanisme, la sociologie ou l'économie.

### Le faux procès : une idée-choc pour confronter visions, problèmes et solutions

Lors du « procès » du 24 janvier 2020, les juge, greffier, avocats de l'accusation et de la défense d'un jour ont joué le jeu à s'y méprendre. Troubles à l'ordre public, apologie du défaitisme, appel au démantèlement des institutions territoriales et gouvernementales, remise en cause des outils de la planification urbaine... En réponse à ces quatre chefs d'accusation, les « accusés » ont défendu leur projet de changement de modèle économique et sociétal : nouvelle échelle de gouvernance, solutions pour les réfugiés climatiques, territoires régionaux autonomes, redéploiement du système alimentaire, nouveaux outils d'urbanisme... sous l'œil des « jurés », dont l'Agence. Trois heures d'interpellations ont permis de pénétrer le vaste champ des possibles. « Ces travaux interrogent la manière dont on peut renouveler les formats de discussions publiques et d'investiguer les enjeux (...) Il y a un ancrage local très fort en même temps qu'une mise en perspective avec l'histoire du monde et de ses sociétés », relève Nicolas Tixier (Ensag). Film et synthèse à retrouver sur [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) ■



Clément Combettes (Master IUGA) à la barre.



## GRENOBLE (RECHERCHE)

# L'expérience d'une première thèse Cifre à l'AURG

[ Par **Anne Quantin Pottecher**, responsable communication, **Sophie Le Curieux-Belfond**, chargée de communication, AURG et **Magali Talandier**, professeure des universités, IUGA, laboratoire Pacte ]

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, avec Grenoble-Alpes Métropole, l'EP SCoT et l'IUGA, accueille depuis novembre 2020 Yatina Calixte, doctorante en thèse Cifre, urbanisme et aménagement. Son sujet : la résilience économique des systèmes urbains au prisme des enjeux environnementaux. Elle conduit ses recherches sous la direction de Magali Talandier.

### Une thèse co-portée, partie prenante de POPSU Métropoles

Grenoble-Alpes Métropole et l'EP SCoT de la Grande Région de Grenoble sont partenaires de la thèse de Yatina Calixte, accueillie par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise. Elle s'inscrit dans le programme de recherche national POPSU Métropoles et contribue au réseau « 1000 doctorants pour les territoires ».

Pour l'agence grenobloise, c'est une première. Ce projet est révélateur du resserrement de ses liens avec l'Université, notamment autour de son Conseil scientifique et de Grand A, son projet éditorial et événementiel, donnant lieu à de nombreux ateliers et débats communs. Ces liens, qui rapprochent également l'Université de son territoire, sont essentiels dans l'actuel contexte de mutations, incitant à mutualiser les études et observations au service d'une meilleure compréhension des phénomènes à l'œuvre, notamment le fonctionnement du système économique de l'aire grenobloise.

### Le sujet : la résilience économique des systèmes urbains au prisme des enjeux environnementaux

Face aux enjeux globaux - environnementaux, économiques, sociaux et désormais, sanitaires - les territoires doivent s'adapter sans cesse et faire face à de multiples crises successives. Des crises qui n'ont pas les mêmes impacts partout, révélant des capacités de résilience différenciées selon les territoires. D'un point de vue économique, la région grenobloise a, par exemple, été fortement impactée par la crise économique de 2008 (cf. l'étude de Magali Talandier, 2018, commandée par l'Agence), mettant alors en évidence les limites du modèle de développement technopolitain historique. Ces analyses montrent à quel point la résilience des systèmes économiques



Yatina Calixte, doctorante.

urbains ne peut s'appréhender à travers la seule lecture du système productif, mais doit également intégrer les enjeux résidentiels et touristiques, autant que publics, sociaux et sanitaires.

Or, dans la littérature scientifique, la résilience économique se réfère le plus souvent à des processus productifs, oubliant dès lors les autres fonctions du territoire. Par ailleurs, les facteurs de résilience mis en évidence concernent essentiellement des leviers socioéconomiques. Dans un contexte de transition écologique et dans une visée prospective, les facteurs environnementaux doivent également être considérés.

La thèse de Yatina Calixte vise à éclairer ces deux facettes des processus de résilience économique des systèmes urbains, à savoir appréhender l'ensemble des dynamiques et intégrer les enjeux environnementaux.

« *Quelle capacité de résilience économique ont les métropoles face aux enjeux de la transition écologique ? Comment anticiper les risques, pour adopter un nouveau modèle économique ? Ces questions, posées par l'Agence et ses partenaires, sont au cœur d'enjeux opérationnels et stratégiques pour les collectivités locales, pour les urbanistes*



Magali Talandier, directrice de thèse.

et les aménageurs », affirme Magali Talandier.

### Une méthodologie hybride

Une méthodologie mixte sera mobilisée, combinant une approche quantitative et qualitative. Un premier volet permettra d'analyser et comparer les impacts de la crise économique de 2008 et de la crise du coronavirus en 2019, à l'échelle nationale (à la maille des zones d'emploi) voire européenne. Puis un second volet conduira à approfondir la question des enjeux environnementaux, à l'échelle de la région grenobloise, auprès d'un panel d'établissements jugés structurants pour l'économie de chacun des territoires qui la constituent. Au fil de la thèse, des workshops participatifs seront organisés avec les acteurs locaux (privés et publics) pour éclairer et alimenter les investigations.

Un premier article co-écrit par Magali Talandier et Yatina Calixte, intitulé « *Résilience économique et disparité territoriale. Quelles leçons retenir de la crise de 2008 ?* » sera publié dans la Revue d'Économie régionale et urbaine courant 2021. Il est d'ores et déjà disponible sur Cairn et en prépublication sur ResearchGate. ■

## TOULOUSE (AGENCE)

# Une thèse Cifre à l'agence d'urbanisme de Toulouse faisant écho aux travaux POPSU

[ Par **Ninon Barreau**, doctorante, AUAT (Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine) et Université Toulouse II-Jean Jaurès ]

En appui de leur expertise, les agences d'urbanisme réinterrogent, voire complètent leurs pratiques d'observation territoriale pour rendre compte de l'évolution des dynamiques socio-spatiales. Portée par ces aspirations de connaissance affinée du territoire toulousain, l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de l'aire métropolitaine toulousaine, en partenariat avec le LISST (Université Toulouse II- Jean Jaurès), a lancé en 2020 un appel à projet de thèse pour orienter ses outils d'observation vers l'appréhension des modes de vie et des pratiques émergentes en territoire métropolitain toulousain.

C'est dans ce contexte que s'est initié au mois d'avril 2021 un travail de recherche/action, dans le cadre d'une Cifre, traduisant une volonté de renforcement de la culture de coopération entre l'univers de la recherche et celui des « acteurs professionnels » de l'urbanisme dont témoignent notamment les relations qu'ils entretiennent dans le cadre du POPSU Métropoles.

La thèse Cifre ainsi impulsée, conduite sous la direction de Fabrice Escaffre et Corinne Siino, s'intéresse à l'apport des méthodologies qualitatives dans les pratiques d'observation territoriale menées par les agences d'urbanisme, et plus spécifiquement celle des modes de vie et des usages des individus qui habitent et/ou pratiquent la métropole. En effet, à l'heure où nos sociétés sont impliquées et confrontées aux enjeux de transitions multiples - écologiques, urbaines, numériques... - qui ont pu par ailleurs être accélérées par la crise sanitaire, l'analyse approfondie des pratiques, des représentations et des aspirations des individus devient prépondérante pour mieux saisir les ressorts de leurs inscriptions spatiales. Or, aujourd'hui les pratiques d'observation territoriale demeurent largement ancrées dans des logiques sectorielles et s'appuient essentiellement sur des éléments quantitatifs qui peuvent montrer leurs limites quand il s'agit d'aborder la complexité des modes de vie qui s'incarnent dans nos territoires.

Ce travail de thèse Cifre consistera, au sein de l'agence, à appuyer la mise en place d'un dispositif d'analyse des modes de vie s'adossant en partie sur les observatoires existants. Cette démarche, nommée Mod/Us, ambitionne d'expé-



Des pratiques émergentes d'agriculture urbaine dans un quartier nouveau du périurbain proche de Toulouse. Ecoquartier Vidailhan, Balma.

© Ninon Barreau 2018

menter des méthodologies qualitatives et souples (photographies, entretiens, observations, cartes mentales, etc.) pour appréhender les pratiques quotidiennes des individus de l'aire métropolitaine toulousaine en ménageant des articulations territoriales et (re)dessinant une géographie des territoires vécus dans leur diversité. Elle vise également à mettre au débat des sujets particuliers, en lien avec les modes de vie, dans un cadre partenarial et territorialisé. Le premier sujet retenu en 2021 traite de « la ville à domicile », ou comment certains recentrages de pratiques individuelles en lien avec le lieu de domicile peuvent réinterroger des politiques publiques d'aménagement. Dans la lignée de ces ambitions, les agences d'urbanisme de l'aire métropolitaine toulousaine et d'Atlantique-Pyrénées se sont rapprochées pour mettre en synergie les travaux menés par leurs deux doctorantes - Alexandra Guison pour l'Audap, elle aussi doctorante en Cifre au LISST (Université Toulouse II-Jean Jaurès) dont la thèse porte sur l'attractivité des territoires ruraux en Pyrénées-Atlantiques, et Ninon Barreau pour l'Auat - qui exploreront à travers leurs recherches respectives la

complexité des modes de vie selon des approches méthodologiques et des terrains d'enquête complémentaires.

Ces aspirations de l'Auat à interroger les modes de vie des individus et leurs pratiques du système métropolitain entre en résonance avec les orientations du programme POPSU Métropoles, dont les travaux s'intéressent à l'altérité métropolitaine et aux rapports de coopération, d'articulation et de réciprocité que nouent les territoires entre eux. L'équipe de POPSU Métropoles Toulouse, coordonnée par Fabrice Escaffre, a choisi de porter cette question au travers de trois axes de recherche s'intéressant plus particulièrement aux modes d'habiter, aux usages et aux stratégies d'appropriation des individus des espaces urbains, périurbains, naturels et agricoles. La thèse qui s'engage entre donc en résonance directe avec ces recherches et a pour ambition de permettre le plus souvent possible la réciprocité des travaux menés tant par le programme POPSU que ceux au sein de l'agence, de nouer des passerelles permettant leur complémentarité et d'incarner ainsi la nécessité des synergies acteurs-chercheurs dans le champ de l'urbanisme. ■



## TOULOUSE (RECHERCHE)

# Des modes d'habiter articulant des territoires métropolisés

[ Par **Séverine Bonnin-Oliveira**, maître de conférences, Aix-Marseille Université, **Fabrice Escaffre**, maître de conférences, Université Toulouse-Jean Jaurès et **Lionel Rougé**, enseignant-chercheur, Université Toulouse Jean Jaurès ]

Le thème « la Métropole et les autres » a été saisi par la plateforme toulousaine<sup>1</sup> comme une invitation à renouveler l'analyse d'un territoire largement étudié pour son étalement urbain en s'intéressant aux articulations entre ses différentes parties : grande, moyennes ou petites villes avec leurs centres-villes, leurs quartiers, leurs ZAC récentes, mais aussi banlieues pavillonnaires, zones périurbaines ou rurales, etc. Comment ces articulations marquent-elles les modes d'habiter tant à travers les parcours résidentiels que les pratiques quotidiennes ?

Étudier de telles articulations invite à raisonner au-delà de la notion de métropole en termes de territoires métropolisés. Sans en gommer les spécificités, la métropolisation influence en effet des espaces divers. Inspirée par plusieurs travaux utilisant le transect<sup>2</sup> territorial ou urbain, l'enquête menée va ainsi du centre de Toulouse jusqu'aux marges de l'aire urbaine, à une quarantaine de kilomètres. Elle se concentre sur deux transects, à l'Ouest en direction de L'Isle-Jourdain et au Nord jusqu'au Frontonnais. En différents points, outre des observations, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'habitants des couches populaires à moyennes, vivant en centre-ville ou centre-bourg, dans des quartiers récents, des secteurs pavillonnaires plus ou moins planifiés, etc. Au-delà, la variété des interviewés a été recherchée à partir d'autres critères tels que le rapport au travail, l'âge, la trajectoire résidentielle, etc.

## Habiter en territoire métropolisé : tension et compromis

Une première analyse de ces entretiens montre qu'habiter en territoires métropolisés consiste à arbitrer entre plusieurs tensions. Pour exemple, dans le cadre d'un marché du logement contraignant, les besoins exprimés se confrontent aux aspirations à la qualité de vie. Si cette qualité se traduit notamment par la recherche de proximité avec des espaces ouverts, elle peut entrer en opposition avec la densification urbaine à l'œuvre dans des secteurs en développement rapide. Autre tension : vivre dans un vaste espace urbanisé peut se traduire par la recherche d'une réassu-



Entre fronts d'urbanisation et renouvellement des centralités



© Lionel Rougé

rance collective de proximité à travers la construction de communs mais aussi par le renforcement d'entre-soi plus excluants. Enfin, et le récent confinement l'a souligné, l'habiter métropolitain oscille entre l'accélération quotidienne et la quête de son ralentissement.

Les arbitrages différents et inégaux des individus entre ces tensions et d'autres marquent leurs manières d'habiter. Ils

se traduisent en particulier par la valorisation d'une échelle locale polymorphe, insérée dans une réorganisation des relations au centre-ville de Toulouse et aux centralités, tout ceci sur fond de rapports partiellement renouvelés à des segments clés des modes de vie tels que les mobilités, l'alimentation ou les loisirs. Nous ne développerons ici que le premier de ces trois points<sup>3</sup>.

## Vers l'émergence d'une nouvelle figure du local

Après avoir laissé entrevoir une « ville à la carte » particulièrement dépendante des mobilités, les modes d'habiter, particulièrement depuis le premier confinement, semblent renvoyer à la réémergence de la figure d'un « local ». Elle s'exprime autour d'une revalorisation de la proximité, voire de l'idée du « village », du « quartier », de la « petite ville » ou de la « ville moyenne ».

Avec de notables nuances sociales, cette figure se recompose en ménageant des alvéoles valorisant, outre le logement, l'accès à des aménités fonctionnelles autant que « naturelles » aux échelles proches du quotidien comme à celles plus éloignées des fréquentations occasionnelles. Si ces alvéoles sont principalement ancrées dans une sphère d'activités résidentielles, elles s'élargissent parfois, pour ceux qui le peuvent, au travail intégré dans la proximité du logement, voire organisé en télétravail pour une petite partie des enquêtés, y compris avant la période du confinement. Plus ou moins vastes, de densités bâties différenciées, avec des degrés de végétalisation divers selon les lieux étudiés, cette échelle d'une habitabilité micro-locale est partout valorisée. Le confort résidentiel qu'elle procure est jugé à l'échelle du logement lui-même mais intègre aussi la mobilité, en particulier celle de proximité, très souvent encore du point de vue automobile mais aussi à partir des réseaux cyclables, des espaces marchables et donc des trames vertes et bleues, posant ainsi la question de la qualité des espaces publics, au-delà des seuls centralités et maillages principaux<sup>4</sup>.

## Pour aller plus loin

Les analyses précédentes donnent un aperçu des travaux en cours de la plateforme POPSU Métropoles Toulouse. Ils s'appuient sur un ensemble de liens tissés avec des partenaires « acteurs » du programme, Toulouse Métropole et l'AUAT en particulier, avec qui ces analyses ont été mises en question selon un format « collaboratif » permettant de croiser les points de vue. Parmi ces croisements, celui des méthodes qualitatives ici utilisées avec les approches principalement quantitatives employées par l'observation urbaine a débouché sur une volonté conjointe d'approfondissement qui s'est récemment concrétisée avec le



démarrage d'une thèse Cifre accueillie à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine sur ces questions<sup>5</sup>. Cette thèse témoigne aussi des liens enseignement-recherche que la plateforme permet de développer puisqu'elle s'enclenche après plusieurs travaux collectifs et individuels d'étudiants de Masters en relation avec POPSU Métropoles Toulouse<sup>6</sup>. ■

(1). Plus particulièrement l'Axe 1 réinterrogeant les causes et les effets de la croissance toulousaine à partir de « récits d'habiter métropolitains »

(2). Gambino (dir.) (2016), « Les dynamiques territoriales : entre sphère urbaine et sphère rurale », Projet du Labex SMS, <https://sms.univ-tlse2.fr/mondes-ruraux/projet-4-les-dynamiques-territoriales-entre-sphere-urbaine-et-sphere-rurale-365350.kjsp?RH=1350906447896> mais aussi Tixier, N. (2015), « Le transect urbain. Pour une écriture corrélée des ambiances et de l'environnement », in Barles S., N. Blanc (dir.), *Écologies urbaines 2*, Éd. Economica-Anthropos / PIR Ville et Environnement.

(3). La plateforme POPSU Métropoles Toulouse travaille actuellement à la rédaction d'un premier Cahier POPSU sur les « Articulations métropolitaines » dans lequel ces différents points seront développés.

(4). Cet aspect sera développé dans le second Cahier POPSU de la plateforme POPSU Métropoles Toulouse qui portera sur les « Chemins de la Métropole ».

(5). Thèse préparée par Ninon Barreau sous la direction de Fabrice Escaffre et Corinne Siino.

(6). Les travaux du Master « Villes, Habitat et Transition Ecologique » de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et de l'Atelier de Projet de Master « Ressources Locales » de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, et les stages de Louisa Bekaddour et Jules Gales.



## ORLÉANS (RECHERCHE)

# La métropole par la santé ? Coopérations dans les territoires de l'Orléanais

[ Par **Aurore Meyfroidt**, secrétaire scientifique de la plateforme POPSU ]

Le lien entre ville et santé est exploré depuis longtemps dans les sciences sociales, qu'il s'agisse de l'urbanisme, à travers la dimension hygiéniste des espaces urbanisés<sup>1</sup>, de l'histoire urbaine, en lien avec la gestion des épidémies ou de la pollution<sup>2</sup>, ou encore de la géographie, via les inégalités de santé entre territoires<sup>3</sup>.

L'ouvrage rédigé par Pierre Allorant, Sylvain Dournel, Fouad Eddazi, Franck Guérit<sup>4</sup> (mêlant géographie et droit) propose une relecture des liens entre métropole et santé par l'offre de soins. Quelle est la place de la santé dans les fonctions métropolitaines - compétence assumée par l'Etat et les communes - dans le cas d'une Métropole jeune (créée en 2017), capitale de région, qui ne dispose pas d'un Centre hospitalier universitaire (CHU) ? Si Orléans est dotée d'un Centre hospitalier régional, elle rayonne sur une région marquée par une très faible densité de professionnels de santé, tendance accentuée dans les territoires ruraux de l'Orléanais, d'où cette hypothèse sur la manière dont le métropolisation permettrait de lutter contre la désertification médicale.

Cet ouvrage fait écho à trois phénomènes d'actualité liés à la crise sanitaire. Le premier réside dans une forme de repli communal questionnant le rôle des métropoles dans la gestion de la pandémie. Ensuite, la crise a surtout révélé les disparités criantes d'équipements de santé au sein de la région Centre Val de Loire, puisque l'Ouest Tourangeau est resté assez épargné (Tours dispose par ailleurs du seul CHU de la région), tandis qu'Orléans et les franges franciliennes ont été touchées au même titre que la capitale. Enfin, les villes moyennes de cette région bénéficient d'un regain d'intérêt, comme en témoignent les campagnes publicitaires véhiculant l'image d'un « exode urbain », mais dont la portée est à nuancer en raison de l'interdépendance entre aménités et services médicaux de proximité qui restent faibles.

Pour pallier cette insuffisance de soins qui s'accompagne d'injustices sociales<sup>5</sup>, et d'un déficit d'attractivité vis-à-vis des

jeunes praticiens par l'absence d'une faculté de médecine, la métropole orléanaise fait preuve d'agilité. Face au succès insuffisant des formes de coopérations classiques avec la Région, l'ARS ou les communes, la Métropole se saisit de leviers indirects, tels que l'attribution d'une compétence facultative pour la coordination des professionnels de santé, ou le déploiement d'un bouquet de services pour faciliter l'installation de nouveaux médecins. La thématique de la santé fait émerger en outre des scènes de dialogue interterritorial inédites qui permettent à la métropole d'être impliquée, à bas bruit, dans la gouvernance de l'offre de santé. En atteste l'Observatoire de la santé piloté par l'agence d'urbanisme Topos, dont le périmètre d'action couvre le bassin de vie orléanais, au-delà du périmètre métropolitain.

Ainsi, la construction de politiques publiques territorialisées autour de la santé illustre les différentes postures que peut adopter la Métropole, en lien avec les enjeux de centralité d'une ville-capitale de région, les missions d'attractivité qui incombent à une métropole et enfin le rôle d'animation, de médiation entre la Métropole et ses territoires environnants. ■

(1). Sabine Barles. « Les villes transformées par la santé, XVIIIe-XXe siècles », Les Tribunes de la santé, vol. 33, no. 4, 2011, pp. 31-37.

(2). Stéphane Frioux, « La ville insalubre : pollution de l'environnement urbain et risque sanitaire en France, de Pasteur aux "Trente Pollueuses" », dans Anne-Marie Granet-Abisset et Stéphane Gal (éd.), Les territoires du risque. Villes, environnement, territoires, Grenoble, PUG, 2015, p. 125-138.

(3). Virginie Chasles, Alice Denoyel-Jaumard, Clément Vincent. La démographie médicale en France, le risque des déserts médicaux. L'exemple de la montagne ardéchoise. Géococonfluences, Lyon: École normale supérieure de Lyon DGESCO, 2013

(4). Pierre Allorant, Sylvain Dournel, Fouad Eddazi, Franck Guérit, 2021. La métropole par la santé ? Coopérations dans les territoires de l'Orléanais, Autrement

(5). Via des stratégies de contournement consistant à consulter auprès de spécialistes en Île-de-France



© POPSU

# Agences d'urbanisme et PUCA : mobilisations croisées

[ Par **Hélène Peskine**, Secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture (PUCA) ]

Les agences d'urbanisme et le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) ont de nombreux intérêts communs. Soucieux de développer les connaissances sur les territoires et les villes, nous mobilisons la recherche, l'étude statistique et géographique ainsi que les savoir-faire des concepteurs au service des politiques publiques. Nous partageons l'ambition de décrire, de projeter et de mettre en récit les conditions d'adaptation et de transformation des villes face aux enjeux contemporains. Nous savons valoriser à la fois le terrain, au plus près des réalités spatiales et sociales, et la prise de hauteur pour les mettre en perspective, et nos démarches bénéficient du croisement des regards et des disciplines. Par ce travail, du local au national, les agences d'urbanisme et le PUCA offrent, au gré des programmes partenariaux et des rencontres thématiques, une ressource riche et complémentaire aux élus, à leurs équipes, et aux parties prenantes des territoires, avec un goût marqué pour la construction collective. Cette complémentarité d'action se concrétise à travers de nombreux projets de

recherche-action, d'expérimentation et d'analyse.

Les agences d'urbanisme sont ainsi des maillons essentiels des plateformes POPSU Métropoles et Territoires, avec pour premier ensemble de cette collaboration le président du Conseil stratégique de ce programme, Jean-Marc Offner, directeur général de l'a'urba. Véritables ambassadrices des programmes sur le terrain, les agences se mobilisent à la fois dans le pilotage des recherches et dans l'analyse du terrain, accueillent des doctorants et sont de véritables moteurs des plateformes locales.

De longue date, la Fédération nationale a été un partenaire privilégié des travaux et réflexions du PUCA, participant à son Comité d'orientation, proposant des collaborations, et apportant une contribution savante et une critique constructive à nos travaux. Nous avons toujours grand plaisir à participer aux rencontres nationales de la FNAU et à y partager nos réflexions.

De nombreuses agences sont partenaires des programmes de recherche du PUCA, citons-en quelques-unes :

- **Ville Productive** qui pose la question de la place du travail et des activités de production en ville et qui associe notamment l'Institut Paris Région dans une recherche co-portée avec le CEREMA et le laboratoire PACTE ;
- la démarche « **Territoires pilotes de sobriété foncière** », qui propose, à travers l'accompagnement de 7 agglomérations, de donner une traduction opérationnelle au défi que pose l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) dans des villes moyennes et des petites villes. La FNAU est membre du Comité d'orientation de cette démarche, qui associe deux agences sur le terrain ;



Hélène Peskine

© Manuel Bouque



Les Mercredis de la ville productive

- **Amiter**, Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels, programme qui a vocation à faire émerger des projets adaptés aux risques naturels auxquels sont exposés 9 territoires témoins et des solutions pour réduire leur vulnérabilité et améliorer leur résilience. Il mobilise l'agence Epures sur le site de Saint-Etienne.

- Une collaboration originale a également été menée entre POPSU et le Partenariat français pour la ville et les territoires à l'occasion du Forum urbain mondial.

Je me réjouis de voir ces partenariats se renforcer, et le rôle du PUCA, outil de réflexion et de projection national sur les pratiques urbaines, trouver dans les agences des relais précieux sur le territoire. ■

À l'agenda : Les Mercredis de la Ville Productives : Un mercredi par mois, une question touchant à la ville productive est abordée à partir de regards acteurs-chercheurs : Pourquoi et comment renouveler les zones d'activités économiques ? (12 mai) ; Que sait-on aujourd'hui des emplois productifs et de l'emploi populaire ? (9 juin) ; Comment se négocie le foncier économique entre acteurs publics et entreprises ? (15 septembre).



# Points FNAU, une collection pour bâtir la ville et les territoires de demain

La collection Points Fnau est une collection d'ouvrages, éditée chez Gallimard Alternatives, sur l'urbanisme et l'aménagement.

Pensées par des urbanistes, ces publications servent à inventer la ville et les territoires de demain, entre pistes de réflexion et exemples concrets.

Cette collection dont le 12<sup>e</sup> numéro est paru fin 2020 traite de sujets aussi variés que les étudiants et universités, comme acteurs de la ville ; des espaces publics ordinaires ou encore l'urbanisme collaboratif. L'avant-dernier opus est consacré à la santé ; le dernier aux villes africaines.

à-vis de tous les facteurs qui peuvent influencer sur leur santé, tant dans leur cadre de vie que dans l'équité de leur accès au système de soins. Cette évolution nous invite à mettre les individus au cœur des politiques publiques, qu'il s'agisse de prendre en compte les besoins spécifiques des différentes populations – personnes âgées, jeunes, femmes –, qu'il s'agisse de l'accès à l'offre de soins, dont on mesure à quel point le système actuel atteint ses limites et doit être repensé dans de nouveaux modèles, enfin, qu'il s'agisse de la manière de construire un urbanisme qui soit favorable à la santé, qui prémunisse des pollutions, incite à l'activité physique, atténue les effets du changement climatique et crée les conditions propices au « vivre ensemble ».

Facteur de cohésion sociale, la santé est aussi un facteur d'attractivité économique fort pour les territoires. Toutes les autorités locales – régions, départements, communes et intercommunalités – se saisissent de politiques de santé, dans un dialogue qu'elles construisent avec l'État, les acteurs du soin et de l'aménagement. Santé et aménagement semblaient il y a encore une décennie deux sphères bien distinctes, alors qu'elles se révèlent intimement liées. Mais cette convergence nécessite pour les acteurs de la santé et de l'urbanisme de construire un corpus de connaissances partagées et des modes de coopération et d'action qui restent pour une large part à inventer.

Cet ouvrage de la collection « Points Fnau » aux Éditions Gallimard Alternatives rassemble des points de vue d'experts, mais aussi des témoignages d'expériences concrètes, avec pour objectifs de contribuer à cette connaissance commune et à ces actions transversales qu'il nous faut construire entre santé et aménagement.

<http://www.fnau.org/fr/publication/sante-et-territoires/>

## La durabilité urbaine – un défi pour l'Afrique à l'heure de l'urgence écologique. Point Fnau n°12, Vers des villes africaines durables

En 2100, la moitié de l'humanité sera africaine. La perspective semble lointaine mais le phénomène qui y conduit est bien actuel. La croissance démographique à l'œuvre dans le continent africain impacte en premier lieu les villes. Selon les territoires, le développement urbain se réalise entre 20 % et 80 % dans une urbanisation informelle. C'est dire l'ampleur des défis que doivent relever les États, les autorités locales et la société civile. Il ne s'agit pas moins que de construire des trajectoires innovantes de villes durables adaptées aux contextes africains.

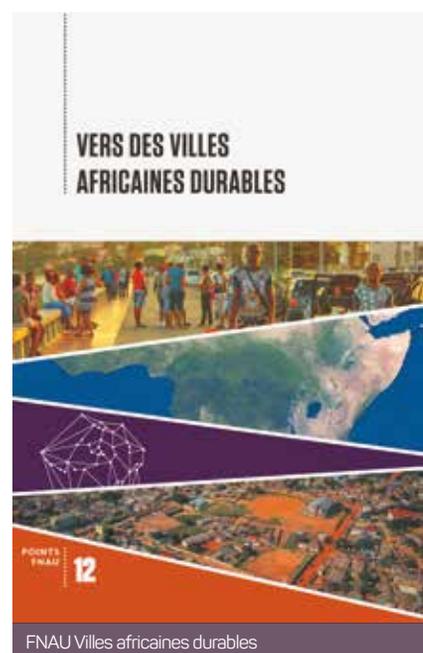
Ce douzième titre de la collection Points Fnau vise à identifier les enjeux des transitions à l'œuvre – démographique, sociale, économique, environnementale, climatique et en termes de gouvernance – à travers des témoignages et des analyses d'experts, d'urbanistes et d'élus français et africains. Il offre ainsi un éclairage inédit sur les stratégies urbaines africaines.

<http://www.fnau.org/fr/publication/vers-des-villes-africaines-durables/>. ■



## Un état des lieux des nouvelles politiques territoriales de santé pour répondre à un défi d'envergure. Point Fnau n°11, Santé et territoires

Les enjeux de santé sont une préoccupation prioritaire des Français, et cela bien avant même la crise sanitaire de la Covid-19 et s'affirment comme un pivot des politiques urbaines et d'aménagement du territoire. Les citoyens sont en attente d'un environnement sain et ils sont devenus exigeants, à juste titre, vis-





© DR

## JEAN-MARC OFFNER

### Chasseur d'anachronismes urbains

En poste depuis 2009, le directeur général de l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) a d'abord travaillé avec le tandem Juppé-Feltesse, qui voyait grand. Puis avec le seul Alain Juppé dans une sorte d'entre-deux. Aujourd'hui, une nouvelle tendance s'impose avec Pierre Hurmic et Alain Anziani. Il fallait bien l'expérience d'un chercheur pour faire la synthèse.

Le portrait est un exercice délicat quand il n'est plus nécessaire de présenter son sujet.

Le curriculum vitae de Jean-Marc Offner est long comme la Garonne. Hautement diplômé, ce Parisien d'origine a enseigné dans les amphithéâtres les plus prestigieux, présidé moult conseils et commissions (dont le conseil stratégique de la plateforme Popsu), publié beaucoup. Mais l'essentiel est ailleurs. Jean-Marc Offner est avant tout un homme passionnant, comme l'est son itinéraire bordelais. Quand on dit Bordeaux on pense immédiatement à Michel de Montaigne, qui en fut désigné maire alors que le récipiendaire était « éloigné d'une telle pensée ». Avec trente années de recherche derrière lui, Jean-Marc Offner se voyait également plutôt comme un « outsider » quand en 2009 s'est posée la question de la succession de Francis Cuillier à la tête de l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine. Et pourtant c'est bien lui qu'Alain Juppé et Vincent Feltesse, « les deux grands chefs du territoire », ont choisi.

« Quand j'arrive, la ville-centre c'est de l'acquis », resitue « l'élus ». Tramway, quais, patrimoine, rive droite : Juppé a tout fait en même temps et rattrapé le temps perdu. Mais pour ne pas répéter les erreurs du passé, il faut enchaîner, continuer à porter un message de développement et « devenir plus grand » afin de répondre à l'attractivité exponentielle d'une ville redevenue désirable. C'est là que Juppé et Feltesse ont visé juste. Car pour établir un tel processus il faut établir des stratégies métropolitaines, « sortir d'une vision qui ne se concrétiserait que par une addition de projets » mais encore pour une vénérable communauté urbaine (créée en 1968) « s'affranchir de sa culture technique ». Jean-Marc Offner fera l'alchimie en passant notam-

ment par deux moments importants : le projet « Métropole des 5 sens » et le « Grenelle des mobilités ».

Mais Alain Juppé songe de plus en plus à l'Élysée et bientôt Vincent Feltesse laisse la place, alors qu'une tendance lourde commence à se faire jour dans toutes les métropoles : la fin des grandes opérations au profit d'une urbanisation plus diffuse, ce que Jean-Marc Offner appelle « les petits projets malins ». Avec Pierre Hurmic et Alain Anziani, « la toile de fond est claire : l'idéal c'est du projet partout », mais pas du « grand projet ». Mais une fois cette toile posée et que l'idée d'une métropole millionnaire en habitants a été abandonnée, que faire d'une attractivité toujours bien réelle ?

Où le concept d'« anachronismes urbains », titre du dernier ouvrage de Jean-Marc Offner (Presses de Sciences Po, 2020), fait son apparition : « Acceptons au préalable que le politique ne maîtrise pas les trajectoires résidentielles ni les aspirations habitantes. Il y a quarante ans que nous luttons contre l'étalement urbain, or ce mot d'ordre n'a plus de valeur puisque l'étalement urbain a malgré tout continué. La focalisation des politiques de mobilité sur les transports collectifs n'a pas non plus vraiment fonctionné puisque sur Bordeaux Métropole, 75 % des kilomètres parcourus s'effectuent encore en voiture, ce chiffre montant même à 90 % en Gironde. Il est temps d'entrer dans un nouveau dialogue entre métropoles et départements, d'articuler les questions urbaines et péri-urbaines. Occupons-nous de la transformation de l'usage de l'automobile. Trouvons des compromis. Les agences d'urbanisme sont là pour transmettre des expériences et des données robustes. » Avec Jean-Marc Offner, la recherche n'est jamais très loin. ■

Nicolas Guillon



© DR

## CÉCILE HELLE

### De la géographie à la géogouvernance

La géographie est la colonne vertébrale de la carrière de Cécile Helle. Avant de devenir maire d'Avignon, l'élue socialiste enseigna la discipline à l'université. Pas inutile pour administrer une ville dont l'agglomération s'étend sur deux départements et deux régions. D'ailleurs, la vice-présidente de l'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) est une adepte de la géogouvernance.

Qui se souvient que Cécile Helle fut, à 28 ans, la plus jeune députée de France, dans la 1<sup>ère</sup> circonscription du Vaucluse ? C'était entre 1997 et 2002 : Elisabeth Guigou, dont elle était la suppléante, avait rejoint le Gouvernement de Lionel Jospin. Cécile Helle a donc une longue expérience de la gouvernance territoriale. Qu'est-ce que la gouvernance territoriale pour une géographe ? « La gouvernance en géographie se présente comme le versant social du principe de développement durable suivant lequel les citoyens participent au débat démocratique, notamment au niveau local, pour décider de ce que sera leur vie quotidienne », écrit-elle en 2010 avec Nathalie Dubus et Michelle Masson-Vincent. « Mais pour qu'il y ait vraiment débat démocratique, il importe que chacun ait accès aux documents voire aux outils qui concernent l'aménagement du territoire, afin d'être en mesure d'en appréhender les enjeux. » L'avènement des nouveaux outils numériques, Web mais également Systèmes d'information géographique (SIG), a assurément offert de nouvelles opportunités au processus de transmission et de partage de connaissances. Il a permis de passer la gouvernance à la géogouvernance, laquelle a pour but de placer au cœur des prises de décision le citoyen éclairé. La réalité n'est, toutefois, pas aussi limpide. Pour qu'il ait un véritable impact sur la démocratie participative, le transfert de l'information aux citoyens s'avère un combat du quotidien, que Cécile Helle a fait sien. Pour la maire d'Avignon, « gouverner avec la société civile » n'est pas un simple élément de langage, c'est une conviction ancrée qui sous-tend un mécanisme de

concertation-validation à chaque étape de chaque projet. Ainsi seulement peut-on donner corps à une volonté politique. Cécile Helle plaide bien évidemment pour un aménagement global, à condition que celui-ci intègre des initiatives privées. Une de ses premières décisions de maire ne fut-elle pas de créer un atelier territorial « Avignon Courtine Confluence » ? « L'objectif est de donner naissance à une nouvelle centralité en écho au centre historique, à un quartier (2 500 logements répartis sur 600 hectares) qui soit le lieu d'expérimentations et, au-delà, de définir l'armature urbaine du Grand Avignon de demain », explique-t-elle.

Cécile Helle fait donc une vice-présidente de l'AURAV plus que légitime dans la mesure où cette agence d'urbanisme pratique naturellement la géogouvernance sur un territoire qui se décline à toutes les échelles, du quartier au delta rhodanien en passant par la commune et le département du Vaucluse. À la fois outil de proximité, coordinateur, centre de ressources et animateur de dialogue, l'enseignante-chercheuse y retrouve en quelque sorte l'esprit du laboratoire ESPACE, qui associe au sein du CNRS les universités d'Aix-Marseille, de la Côte d'Azur et d'Avignon, et dont les interactions espace-nature-société constituent l'un des champs de prédilection. ■

Nicolas Guillon

# COHABI! GO TONS!



42<sup>e</sup> RENCONTRE  
NATIONALE  
DES AGENCES  
D'URBANISME | 1,2,3  
DECEMBRE 2021  
DUNKERQUE